



Plan national d'actions en faveur de la loutre d'Europe *Lutra lutra* 2010-2015

Déclinaison en région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Bilan 2011



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

**LPO PACA (2011). Plan National d'Actions en Faveur de la Loutre d'Europe
Lutra lutra, 2010-2015. Déclinaison en région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
bilan 2011.**

Couverture : photographie de Stéphane Raimond.

Remerciements et ressources mobilisées

Partenaires de la LPO PACA et acteurs du PNA Loutre en région PACA en 2011

DREAL PACA : Robin Rolland
SFPEM : Rachel Kuhn
CEN PACA : David Tatin, Julie Delauge, Lionel Quelin, Grégoire Landru, Gilles Blanc
CORAFS : Véronique Le Bret, Julien Girard-Claudon, Jacques Bouché, Lionel Jacob
LPO-Loire : Sébastien Teyssier
LPO-Drôme : Jean-Jacques Peyrard
Meridionalis : Stefan Agnesi
ALEPE : Fabien Sané
Anthony Olivier (Tour du Valat)
Raphaël Mathevet (CEFE CNRS)
Jean-Noël Héron
Olivier Peyre
Patrick Bayle
EDF
SMAVD

Ressources mobilisées à la LPO PACA pour le PNA Loutre en 2011

Pierre Rigaux (salarié) : animation, rédaction, formation, cartographie, relevés de terrain
Benjamin Kabouche (salarié, directeur) : coordination, animation
Amine Flitti (salarié) : gestion des données
Vanessa Fine (salariée) : animation
Robin Lhuillier (salarié) : formation
Micaël Gendrot (salarié) : ressources documentaires
Macha Marchal (salariée) : bureautique
Marie-José Etienne (salariée) : comptabilité
Romain Venne (salarié) : site internet
Virginie Toussaint (salariée) : communication
Miléna Georgeault (stagiaire) : relevés de terrain, cartographie, rédaction
Charlène Dupasquier (stagiaire) : relevés de terrain, cartographie, rédaction
Cassandra Marinosci (service civique) : relevés de terrain, cartographie, rédaction, animation
Charlotte Randon (service civique) : relevés de terrain, cartographie
Jean-Philippe Segura (service civique) : cartographie, ressources documentaires
Roger Gottschalk (bénévole) : bureautique
Paul Chastroux (bénévole) : bureautique

PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA LOUTRE D'EUROPE (*LUTRA LUTRA*) 2010-2015

DECLINAISON EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

BILAN 2011

Objet social de l'association :

Etude et protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent, plus globalement de la biodiversité.

Les activités de la LPO PACA s'exercent sur 2 pôles distincts et complémentaires :

- L'éducation et la sensibilisation à la biodiversité et au développement durable ;
- La protection et la gestion de la nature par la mise en œuvre d'inventaires scientifiques et techniques et de programmes de conservation des oiseaux et de leurs habitats.

Cette double activité lui confère sur les oiseaux et les écosystèmes, mais plus globalement sur la biodiversité, des compétences pédagogiques et des connaissances scientifiques en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Adresse du siège social :

LPO PACA

Villa Saint Jules

6, avenue Jean Jaurès

83400 HYERES

Tél. 04.94.12.79.52 - Fax. 04.94.35.43.28

E-mail : paca@lpo.fr site : <http://www.paca.lpo.fr>

Nom des représentants de l'association :

Gilles VIRICEL, Président de l'association

Jean-François VIDAL, Trésorier de l'association

Sophie MERIOTTE, Secrétaire générale de l'association

Coordination du projet :

Benjamin KABOUCHE, Directeur de la délégation

Responsable du projet : Pierre RIGAUX

PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA LOUTRE D'EUROPE (*LUTRA LUTRA*) 2010-2015

DECLINAISON EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

BILAN 2011

Sommaire

Remerciements et ressources mobilisées	3
<i>Partenaires de la LPO PACA et acteurs du PNA Loutre en région PACA en 2011.....</i>	<i>3</i>
<i>Ressources mobilisées à la LPO PACA pour le PNA Loutre en 2011</i>	<i>3</i>
Sommaire	5
I. Contexte	6
<i>A. Contexte général</i>	<i>6</i>
<i>B. Objectifs du PNA Loutre</i>	<i>6</i>
<i>C. Modalités organisationnelles du PNA Loutre</i>	<i>7</i>
<i>D. Situation de la Loutre d'Europe</i>	<i>9</i>
<i>Situation de la Loutre d'Europe au niveau national</i>	<i>9</i>
<i>Situation de la Loutre d'Europe dans le sud-est de la France</i>	<i>9</i>
<i>Situation de la Loutre d'Europe en région PACA</i>	<i>10</i>
II. Calendrier des actions	11
III. Bilan 2011 : mise en œuvre des fiches-actions	12
<i>A. Sommaire des fiches-actions</i>	<i>13</i>
<i>B. Actions « étude »</i>	<i>14</i>
<i>C. Actions « Protection »</i>	<i>25</i>
<i>D. Actions « Communication »</i>	<i>37</i>
IV. Perspectives 2012	42
<i>A. Actions « Etude » prévues pour 2012</i>	<i>42</i>
<i>B. Actions « Protection » prévues pour 2012</i>	<i>42</i>
<i>C. Actions « Communication » prévues pour 2012</i>	<i>43</i>
Bibliographie	44
Annexes	46
<i>Annexe 1 : Protocole de prospection à l'échelle nationale</i>	<i>46</i>
<i>Annexe 2 : Compte-rendu de la réunion de coordination interrégionale du 3/11/11 ..</i>	<i>47</i>
<i>Annexe 3 : Convention fournisseur de donnée SILENE DREAL-LPO PACA</i>	<i>50</i>

I. Contexte

A. Contexte général

La Loutre d'Europe, autrefois présente sur l'ensemble de la France métropolitaine (Corse exceptée) a été intensément chassée pour sa fourrure, parfois pour sa viande et aussi parce que ce « mangeur de poissons » était considéré comme étant un concurrent pour l'Homme. L'industrialisation, la croissance démographique humaine, l'agriculture intensive, le développement du réseau routier et tout ce qui en découle, se sont ajoutés à cette persécution, si bien que l'espèce s'est considérablement raréfiée au cours du 20^{ème} siècle.

La Loutre d'Europe, aujourd'hui légalement protégée, commence à recoloniser son ancienne aire de répartition, mais cette recolonisation est très lente, du fait du faible taux de reproduction de l'espèce, de la persistance de certains facteurs qui ont contribué à sa raréfaction et de l'essor de nouvelles menaces comme l'intensification du trafic routier. La Loutre est encore totalement absente de la moitié du pays, elle est considérée comme étant vulnérable, voire très menacée dans une bonne part des régions où elle est présente. Il n'y a que deux régions dont plus de 90% de la superficie est occupée (le Limousin et l'Auvergne).

Par ailleurs, la présence de la Loutre ne réjouit pas tout le monde, car il s'est avéré que celle-ci pouvait causer des dégâts dans les piscicultures. Le monde piscicole, déjà fragilisé par l'impact de certains prédateurs, principalement le Grand cormoran, craint les conséquences du retour de la Loutre.

Ces différentes problématiques ont amené le ministère en charge de l'écologie à confier à la SFEPM la rédaction d'un Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe en France (Kuhn, 2009). En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'animation du PNA Loutre a été confiée par la DREAL PACA à la LPO PACA.

B. Objectifs du PNA Loutre

Le Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015 (PNA Loutre), validé par le ministère de l'Ecologie le 01/02/2011, a pour objectif à long terme le maintien des populations existantes et le retour de la Loutre d'Europe sur son ancienne aire de répartition, cela dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines.

Les principaux enjeux de ce plan d'actions au niveau national sont les suivants (Kuhn, 2009) :

- la consolidation du réseau d'acteurs français et le développement des coopérations pour un meilleur suivi et une meilleure protection de la Loutre d'Europe,
- la meilleure diffusion de la connaissance sur l'espèce et sur les problématiques liées à sa conservation,
- la mise en œuvre d'actions de conservation dont les buts principaux seront de :
 - réduire la mortalité d'origine anthropique,

- protéger et restaurer l'habitat de la Loutre d'Europe,
 - améliorer la disponibilité des ressources alimentaires dans le milieu naturel,
- l'amélioration des conditions de cohabitation entre la Loutre d'Europe et l'aquaculture.

C. Modalités organisationnelles du PNA Loutre

L'organisation du PNA Loutre est la suivante (Kuhn, 2009) :

Le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer :

- initie le plan,
- désigne la DREAL coordinatrice en accord avec le préfet de la région concernée pour être pilote du plan,
- organise les consultations interministérielles lors de l'élaboration du plan,
- approuve le plan,
- choisit l'opérateur avec la DREAL coordinatrice,
- donne instruction aux préfets,
- assure le suivi du plan par l'intermédiaire de la DREAL coordinatrice.

La DIREN/DREAL coordinatrice est la DREAL Limousin. La DREAL Limousin :

- est le pilote délégué du plan. Elle assure ce rôle en lien avec le comité de pilotage. Elle a en charge la coordination technique (et non une coordination stratégique et politique qui est du ressort du préfet) sur un territoire plus large que sa région,
- définit sur proposition du prestataire, la composition du comité de suivi de l'élaboration du plan,
- réunit et préside le comité de suivi,
- choisit les représentants scientifiques avec le comité de suivi,
- diffuse le plan,
- réunit et préside le comité de pilotage,
- valide le programme annuel avec les partenaires financiers et le diffuse (en prenant attache des DREAL associées qui ne sont pas forcément présentes au comité de pilotage),
- est responsable de l'établissement et de la diffusion du bilan annuel des actions du plan, élaboré par l'opérateur,
- coordonne, en lien avec le comité de pilotage, les actions de communication extérieure,
- a un droit d'accès aux données réunies par les partenaires, pour un usage administratif strictement interne (prise en compte des zones de présence de l'espèce dans les projets d'aménagement).

L'opérateur choisi par la DREAL coordinatrice est la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM). L'animatrice du PNA Loutre à la SFEPM est Rachel Kuhn. La SFEPM :

- centralise les informations issues du réseau technique et en réalise la synthèse,
- anime le plan, participe au comité de pilotage, prépare les programmes d'actions annuels à soumettre au comité de pilotage et établit le bilan annuel des actions du plan pour le compte de la DIREN/DREAL coordinatrice,
- assure le secrétariat et l'ingénierie du plan,
- assure sous l'égide des financeurs du plan la communication nécessaire pour une meilleure prise en compte de cette espèce par les élus, le public.

Les représentants scientifiques au comité de pilotage :

- sont choisis par la DREAL coordinatrice après avis du comité de suivi,
- conseillent et éclairent le comité de pilotage sur les actions à promouvoir en fonction des orientations scientifiques relatives à la conservation de l'espèce,
- sont membres du comité de pilotage. Le nombre de représentants scientifiques au comité de pilotage doit être cohérent avec la taille de celui-ci et au minimum de 2.

Les DREAL associées (au minimum celles dont le territoire est occupé par l'espèce) :

- sont consultées lors de l'élaboration du plan,
- diffusent le plan auprès des partenaires locaux,
- animent avec les partenaires du plan dans leur région la mise en œuvre du plan et contribuent financièrement à son application sur leur territoire, au minimum dans le cadre des budgets alloués par le ministère en charge de l'écologie,
- informent la DIREN/DREAL coordinatrice des éléments relatifs au plan national d'actions et notamment, transmettent la synthèse des données de leur territoire,
- ont un droit d'accès aux données réunies par leurs partenaires régionaux, pour un usage administratif strictement interne (prise en compte des zones de présence de l'espèce dans les projets d'aménagement).

Les DREAL dont le territoire est potentiellement occupé par l'espèce sont celles de : Basse-Normandie, Bretagne, Pays-de-Loire, Poitou-Charentes, Centre, Limousin, Auvergne, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Bourgogne, Champagne-Ardenne.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'animateur du PNA Loutre désigné par la DREAL PACA est la LPO PACA.

D. Situation de la Loutre d'Europe

Situation de la Loutre d'Europe au niveau national

Autrefois présente sur l'ensemble du territoire, sauf en Corse, la Loutre d'Europe s'est considérablement raréfiée au cours du 20^{ème} siècle, si bien qu'à la fin des années 80, l'espèce ne subsiste pratiquement plus que le long de la façade atlantique et dans le Massif central. Au cours des années 90, des mouvements de recolonisation s'amorcent avec notamment une progression en Bretagne et en Loire-Atlantique et une reconnexion des populations du littoral atlantique et du Massif central (ROSOUX & BELLEFROID 2006). Cependant, l'espèce est toujours absente de la moitié du pays et la vitesse de recolonisation est lente ; dans le Limousin, l'aire de répartition de la Loutre progresse de 3,8 km/an en moyenne sur la région, ce qui correspond à des chiffres observés en Angleterre (DOHOGNE & LEBLANC 2005). Cependant, le mouvement de reconquête n'a pas été homogène dans la région ; dans certains secteurs, la zone occupée par la Loutre a progressé de 40 km entre 2000 et 2004, alors que la progression la moins importante était de 15 km.

La Loutre d'Europe occupe tous les types d'habitats aquatiques (cours d'eau de toute taille, lacs, étangs, marais, zones côtières...) en plaine et en montagne et peut parcourir d'importantes distances sur la terre ferme. Elle a par exemple été observée à plus de 10 km de tout cours d'eau à mi-chemin entre deux bassins versants (ROSOUX & GREEN 2004). Pendant ses déplacements nocturnes, il lui arrive de traverser des villages, voire des villes. Ainsi, l'ensemble des régions de France pourrait constituer un habitat potentiel pour l'espèce. D'après KUHN 2009.

Situation de la Loutre d'Europe dans le sud-est de la France

En Rhône-Alpes, l'espèce est principalement présente en Ardèche et de petites populations se sont également établies dans l'Ain et en Haute-Savoie. La population auvergnate fait une très légère incursion dans le département de la Loire et des points de présence diffus et assez irréguliers sont observés en Savoie, en Isère et dans la Drôme (BOUCHE 2008). Pour l'instant, moins du quart de la région est occupée par la Loutre d'Europe qui est enregistrée avec le statut « en grave danger » dans la Liste Rouge 2008 des Vertébrés Terrestres de la région éditée par le CORA Faune Sauvage (DE THIERSANT & DELIRY 2008).

Dans la région Midi-Pyrénées, la Loutre d'Europe est présente dans l'Aveyron, le nord du Lot, les Hautes-Pyrénées, la partie pyrénéenne de Haute-Garonne et l'Ariège, avec de petites incursions dans les départements voisins (CASSOUDEBAT *et al.* 2005, DEFOS DU RAU *et al.* 2005, voir aussi www.carmencarto.fr).

En Languedoc-Roussillon, ce sont surtout les départements de la Lozère et des Pyrénées-Orientales qui sont occupés. De petites incursions ont lieu dans les départements voisins de l'Aude, de l'Hérault et du Gard (JANSSENS *et al.* 2005, MATHEVET *et al.* 2005, POITEVIN *et al.* 2007). Une présence ponctuelle et récente sur le littoral pourrait indiquer un début de recolonisation des zones humides et lagunes de la région.

Situation de la Loutre d'Europe en région PACA

En région PACA, les populations de Loutre d'Europe ont vraisemblablement disparu dans les années 1970 (MATHEVET 1996), malgré quelques données de présences ponctuelles pas toujours vérifiables. Quelques observations visuelles ultérieures en Camargue pourraient correspondre à des individus erratiques en phase de colonisation mais aucune donnée certaine de présence n'existe en Camargue depuis la dernière découverte d'épreintes (crottes) en 1991 (MATHEVET *et al.* 2005, OLIVIER *et al.* 2008, Poitevin *et al.*, 2010). La sous-prospection de la région peut néanmoins laisser penser que certains lieux (gorges de la Bruyère (83), Petit Buëch (05)) pourraient encore abriter des populations relictuelles (MATHEVET *et al.* 2009). Un individu a été observé en 2003 dans les gorges du Verdon (www.faune-paca.org), sans qu'on sache s'il s'agit ou non d'un individu erratique en phase de colonisation.

La présence de la Loutre est de nouveau établie en région PACA depuis 2009 où l'espèce a été détectée sur le Rhône, le Lez et l'Aygues (84) (HERON, comm. pers.). La loutre recolonise le cours du Rhône et ses milieux connexes dans le nord du département du Vaucluse et en limite des Bouches-du-Rhône à la confluence du Gardon, à partir des départements voisins : Drôme et Gard. Depuis 2009, sa présence est mise en évidence ponctuellement et irrégulièrement mais de façon certaine dans le nord-ouest du département du Vaucluse. Les cours d'eau concernés sont principalement le Rhône en amont d'Avignon, le Lez et l'Aygues. L'espèce a aussi été contactée en 2010 sur le Gardon (département du Gard) jusque près de la confluence avec le Rhône (donc en limite avec le département des Bouches-du-Rhône).



Loutre d'Europe *Lutra lutra* (photo Aurélien Audevard - LPO PACA)

II. Calendrier des actions

Le calendrier du plan par action au niveau national le suivant (tableau n°1) :

Tableau n°1 : calendrier des actions du PNA Loutre (Kuhn, 2009)

Domaine	Objectif	N°	Intitulé	Priorité	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Etude	Objectif I	1	Actualiser la carte de répartition française de la Loutre d'Europe	1	x	x	x	x	x	x
		2	Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation	1			x	x	x	x
		3	Etudier la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre d'Europe en milieu marin en France	3	x	x	x	x	x	x
		4	Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique	3	x	x	x	x	x	x
		5	Affiner les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur la Loutre d'Europe	2		x	x	x	x	x
		6	Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe par secteur géographique	1	x	x				
		7	Etudier les risques sanitaires encourus par la Loutre d'Europe	2			x	x	x	x
	Objectif II	8	Etudier l'impact de la prédation par la Loutre d'Europe dans les étangs de pisciculture	1		x	x	x		
		9	Déterminer les facteurs influençant la prédation par la Loutre d'Europe dans les piscicultures	1		x	x	x		
		10	Tester des systèmes de protection dans les piscicultures	1		x	x	x		
Protection	Objectif III	11	Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques	1	x	x	x	x	x	x
		12	Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la Loutre d'Europe et améliorer son efficacité	1	x	x	x	x	x	x
		13	Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence	1	x	x	x	x	x	x
		14	Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe	1	x	x	x	x	x	x
		15	Elaborer un document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides	1	x	x				
		16	Faciliter le franchissement de barrages	2	x	x	x	x	x	x
		17	Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules	1	x	x	x	x	x	x
		18	Eviter la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche	3			x	x	x	x
		19	Eviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse	3			x	x	x	x
		20	Créer des Havres de Paix pour la Loutre d'Europe	2	x	x	x	x	x	x
Communication	Objectif IV	21	Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe	2		x	x	x	x	x
		22	Veiller à une bonne cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités de loisirs	3			x	x	x	x
		23	Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique « loutres et activités aquacoles »	1	x	x				
		24	Apporter une aide aux pisciculteurs	1	x	x	x	x	x	x
		25	Informier et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole	1	x	x	x	x	x	x
		26	Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres	1	x	x	x	x	x	x
	Objectif V	27	Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires	1	x	x	x			
		28	Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique	1	x	x	x	x	x	x
		29	Renforcer les coordinations régionales et nationales	1	x	x	x	x	x	x
		30	Assurer un lien entre les actions françaises et le Groupe Loutre UICN	1	x	x	x	x	x	x
		31	Animer le plan et un réseau de coopération	1	x	x	x	x	x	x

III. Bilan 2011 : mise en œuvre des fiches-actions

La déclinaison du PNA retenue pour la région PACA est de niveau 3 c'est-à-dire qu'une partie des actions est mise en œuvre, sans réécriture d'un plan régional.

Certaines actions du PNA n'ont pas été mises en œuvre en PACA en 2011. Ceci concerne des actions pour lesquelles la région n'est pas concernée (par exemple l'action n° 10 « tester des systèmes de protection des piscicultures », non mise en œuvre car il n'y a pas de prédation constatée sur les piscicultures). Ceci concerne aussi des actions programmées au niveau national et non régional (par exemple l'action n°23 « Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique « loutres et activités aquacoles »). L'ensemble des actions du PNA sont néanmoins présentées ici (issue de Kuhn 2009). Les fiches-actions non mises en œuvre en région PACA en 2011 ne sont pas présentées ici.

18 fiches-actions sont concernées par la mise en œuvre du PNA en PACA en 2011.

Ces fiches-actions sont détaillées dans la partie qui suit : pour chaque action du PNA Loutre mise en œuvre en PACA en 2011, la fiche-action reprend les éléments d'objectifs, de contexte et de description disponibles dans le document du PNA national ; en plus, les fiches présentent une partie « Mise en œuvre en région PACA en 2011 » décrivant la réalisation de l'action.



Formation de terrain dans le Vaucluse en septembre 2011 (photo Candice Huet)

A. Sommaire des fiches-actions

Les fiches-actions concernées par la région PACA en 2011 sont présentées en bleu ci-dessous (tableau n°2) :

Tableau n°2 : liste des fiches-actions du PNA Loutre mise en œuvre en 2011 en PACA

Etude	Objectif I	Fiche 1	Actualiser la carte de répartition française de la Loutre d'Europe
		Fiche 2	Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation
		Fiche 3	Etudier la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre d'Europe en milieu marin en France
		Fiche 4	Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique
		Fiche 5	Affiner les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur la Loutre d'Europe
		Fiche 6	Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe par secteur géographique
		Fiche 7	Etudier les risques sanitaires encourus par la Loutre d'Europe
	Objectif II	Fiche 8	Etudier l'impact de la prédation par la Loutre d'Europe dans les étangs de pisciculture
		Fiche 9	Déterminer les facteurs influençant la prédation par la Loutre d'Europe dans les piscicultures
		Fiche 10	Tester des systèmes de protection dans les piscicultures
Protection	Objectif III	Fiche 11	Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques
		Fiche 12	Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la Loutre d'Europe et améliorer son efficacité
		Fiche 13	Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence
		Fiche 14	Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe
		Fiche 15	Elaborer un document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides
		Fiche 16	Faciliter le franchissement de barrages
		Fiche 17	Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules
		Fiche 18	Eviter la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche
		Fiche 19	Eviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse
		Fiche 20	Créer des Havres de Paix pour la Loutre d'Europe
Communication	Objectif IV	Fiche 21	Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe
		Fiche 22	Veiller à une bonne cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités de loisirs
		Fiche 23	Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique « loutres et activités aquacoles »
		Fiche 24	Apporter une aide aux pisciculteurs
		Fiche 25	Informers et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole
		Fiche 26	Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres
	Objectif V	Fiche 27	Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires
		Fiche 28	Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique
		Fiche 29	Renforcer les coordinations régionales et nationales
		Fiche 30	Assurer un lien entre les actions françaises et le Groupe Loutre UICN
		Fiche 31	Animer le plan et un réseau de coopération

B. Actions « étude »

Action n°1	Actualiser la carte de répartition française de la Loutre d'Europe						Priorité		
	1	2	3						
Objectif spécifique	Objectif I : Améliorer les connaissances sur la Loutre, sur sa répartition et sur les possibilités de recolonisation et mettre au point des outils d'étude performants et standardisés								
Domaine	Etude								
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Contexte national	<p>Le suivi des populations de loutres d'Europe en France est très hétérogène. Des inventaires se font localement selon des méthodes souvent différentes les unes des autres. L'espèce est très peu suivie dans certains secteurs, souvent pas du tout dans les régions où elle est considérée comme étant éteinte.</p> <p>Actuellement, aucun système de collecte des données de répartition à l'échelle nationale n'est mis en place et aucune actualisation régulière de la carte de répartition de la Loutre en France n'est entreprise.</p> <p>Le Groupe Loutre de l'UICN propose une méthode de prospection standard qui permet d'identifier rapidement les secteurs occupés par la Loutre (population cantonnée, cf. H2f).</p>								
Objectif de l'action	<p>Mettre en place un suivi régulier des populations à l'échelle nationale selon un protocole standardisé.</p> <p>Obtenir une actualisation régulière de la carte de répartition de la Loutre en France.</p>								
Description	Réaliser des prospections régulières sur l'ensemble du pays selon un protocole défini, mettre en place un système de collecte de données et présenter les résultats sous forme cartographique.								
Mise en œuvre 2011 en PACA	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Validation du rendu commun par mailles 10x10 km Lambert 93 correspondant à la carte nationale SFEPM, et majoritairement utilisation <i>a minima</i> du protocole préconisé par le Groupe Loutre de l'UICN : prospection de quatre points choisis au sein de, plus 600 m de rives à partir du point, avec passage au moins 1 fois/4 ans. (voir annexe 1 pour la méthode détaillée). ▶ Répartition des prospections de terrain (mailles 10x10 km L93) entre les différents acteurs. ▶ Réalisation des prospections de terrain telles que définies dans la coordination. ▶ Centralisation des résultats et cartographie de la présence/absence de la Loutre par maille 10x10 km L93. ▶ Convention de partenariat Silène-Faune / Faune-Paca <p>→ figures n°1a, 1b, 1c : cartes des prospections par maille</p>								
Liens autres actions	N°2, N°27 à 31								
Secteurs concernés	Région								
Acteurs 2011	J.N. Héron, M. Georgeault, C. Dupasquier, A. Olivier, P. Rigaux, D. Tatin, L. Quelin, G. Blanc, G. Landru, R. Mathevet								
Partenaires	LPO PACA, CEN PACA, TDV, Silene-faune/DREAL PACA								
Références	REUTHER <i>et al.</i> 2000, REUTHER <i>et al.</i> 2005								

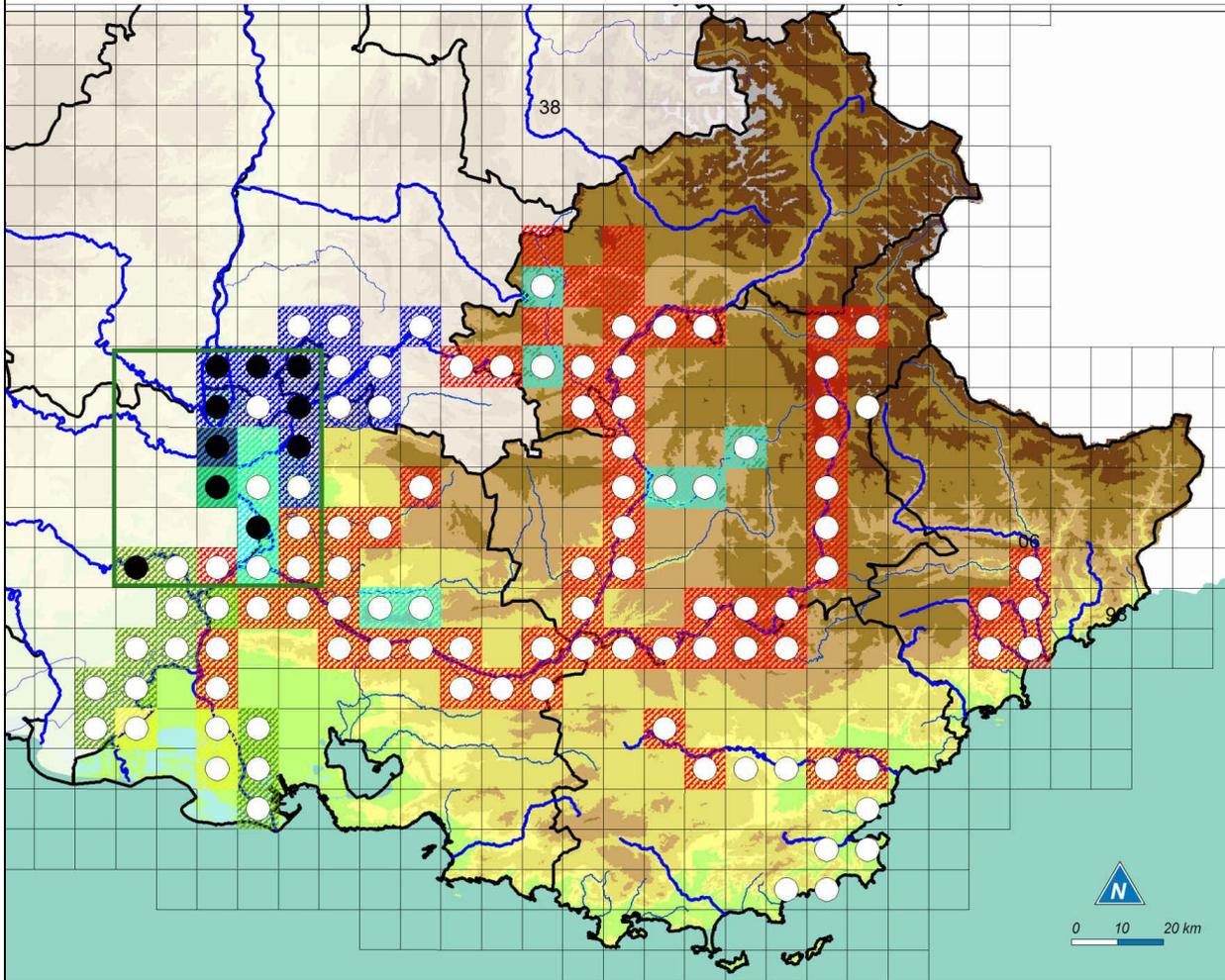


Plan national d'action en faveur de la loutre.

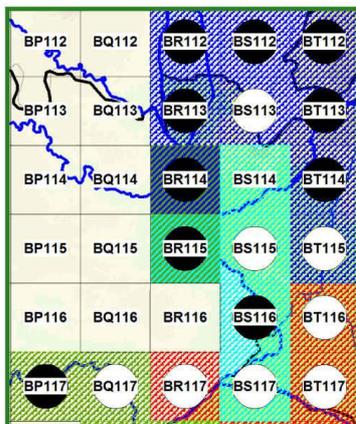
Actions 1,2 et 3 du PNA : suivi de la recolonisation de la loutre

Répartition des prospections par mailles 10x10 km et résultats : présence/absence en 2011

Version document : 1er Décembre 2011



Numéros des mailles dans les zones de présence



Légende :

- Maille 10x10 positive : au moins une donnée de présence
- Maille 10x10 négative: pas de donnée de présence malgré la prospection

Réalisation des prospections :

- LPO PACA
- CEN PACA
- Raphaël Mathevet
- Anthony Olivier
- Jean-Noël Héron
- Jean-Noël Héron/Raphaël Mathevet
- Raphaël Mathevet/CEN PACA

Figure n°1a : carte de répartition des prospections loutre et résultats par maille 10x10 km



Plan national d'action en faveur de la loutre.

Actions 1,2 et 3 du PNA : suivi de la recolonisation de la loutre
Numéro des mailles 10x10 km sur la zone PACA Ouest

Version document : 1er Décembre 2011

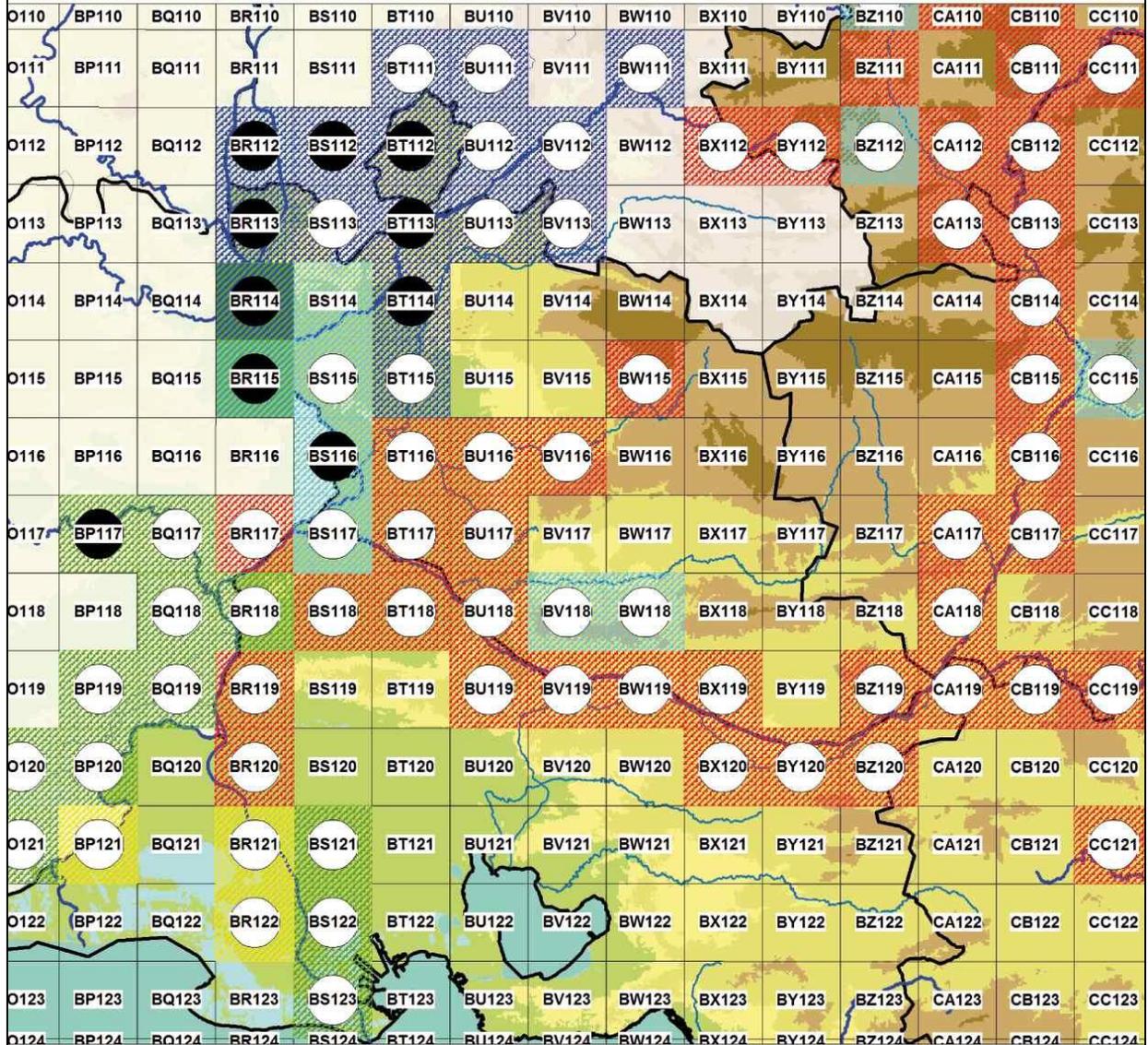


Figure n°1b : carte de répartition des prospections loutre et résultats par maille 10x10 km (zone ouest)



Plan national d'action en faveur de la loutre.

Actions 1,2 et 3 du PNA : suivi de la recolonisation de la loutre

Numéro des mailles 10x10 km sur la zone PACA Est (Lambert 93)

Version document : 1er Décembre 2011

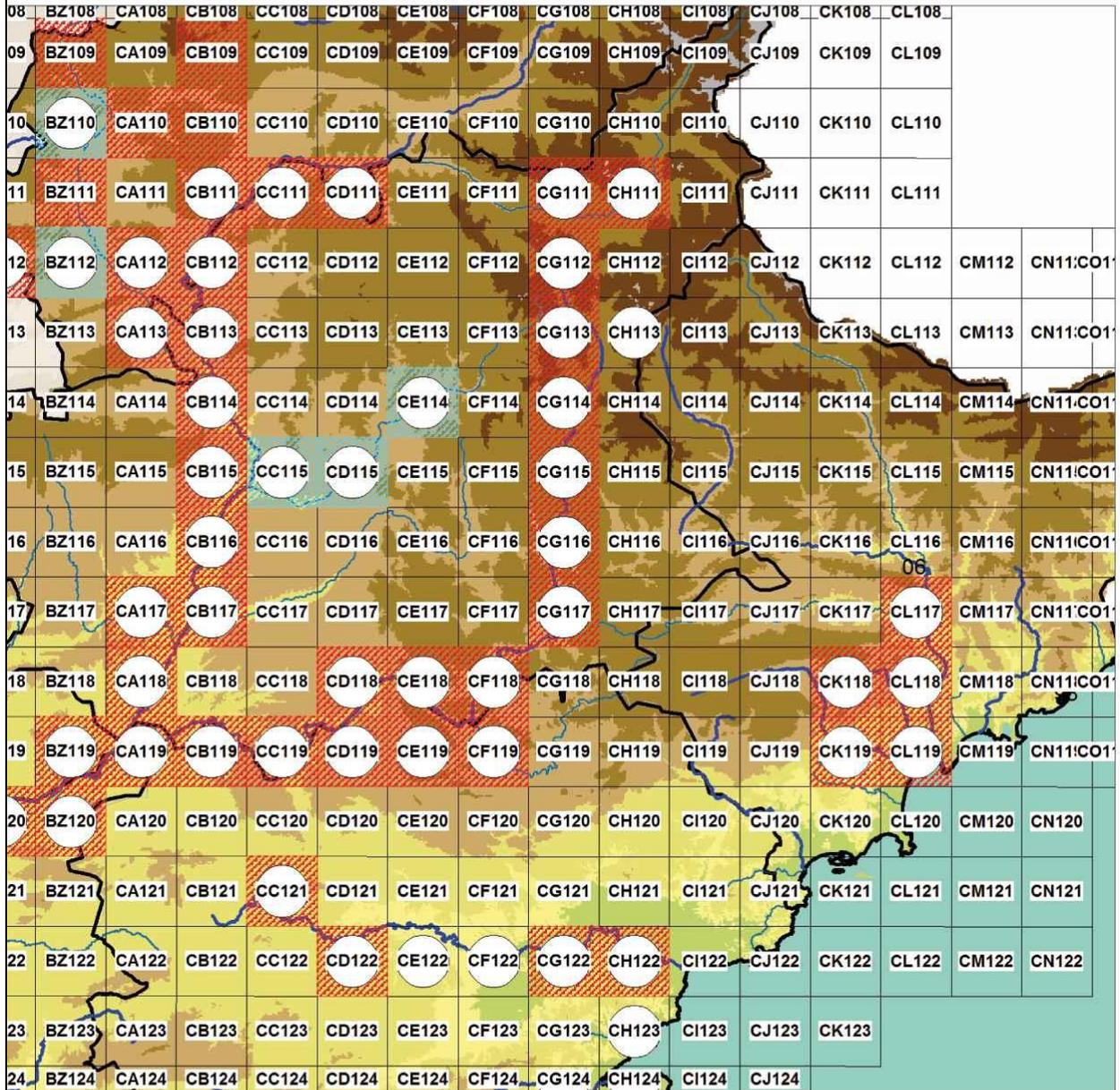


Figure n°1c : carte de répartition des prospections loutre et résultats par maille 10x10 km (zone est)

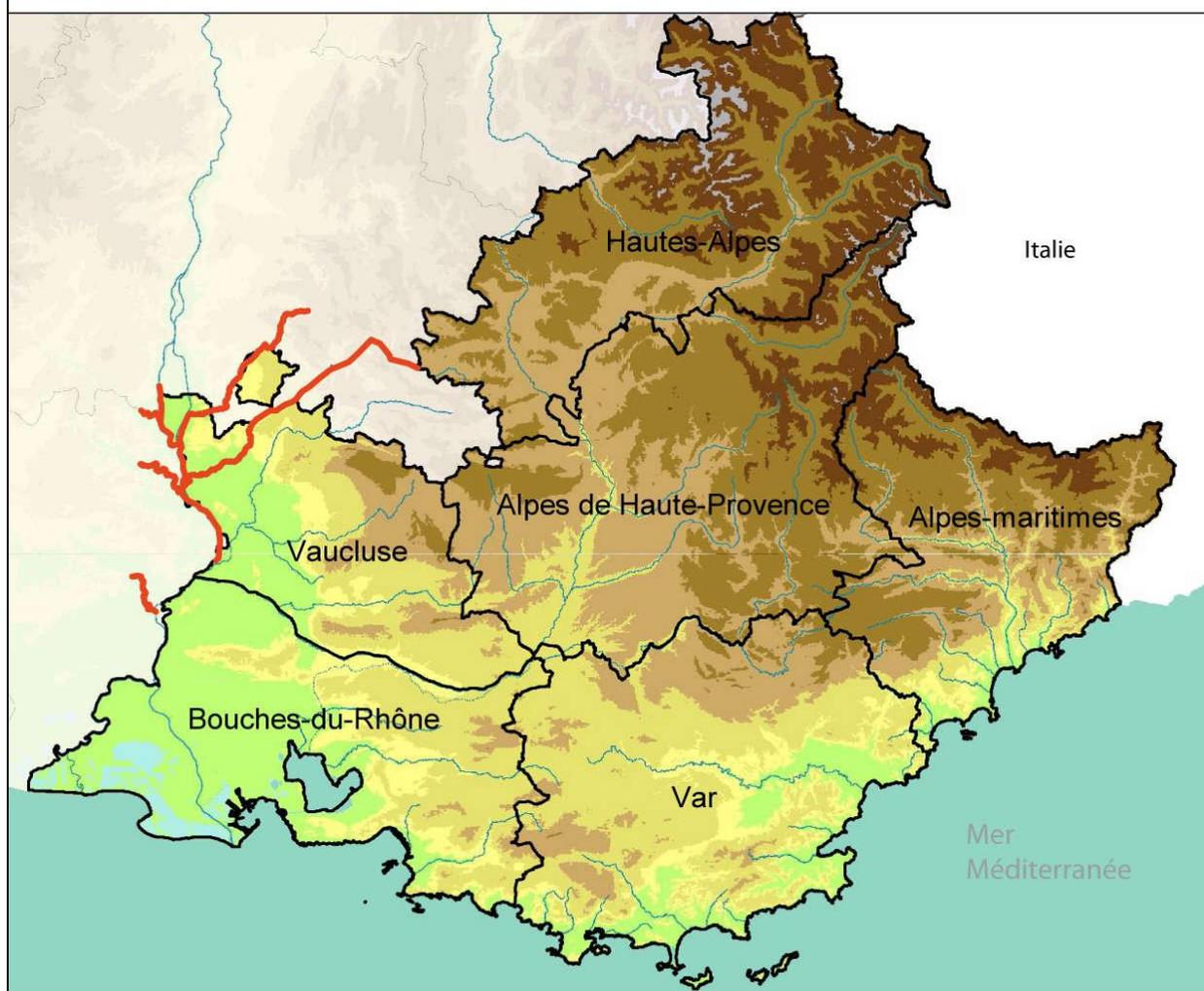
Action n°2	Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation					Priorité		
						1	2	3
Objectif spécifique	Objectif I : Améliorer les connaissances sur la Loutre, sur sa répartition et sur les possibilités de recolonisation et mettre au point des outils d'étude performants et standardisés							
Domaine	Etude							
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
Contexte	<p>Un suivi régulier de la présence de la Loutre et une harmonisation des méthodes d'inventaire est nécessaire (cf. fiche action 1).</p> <p>Dans certains secteurs, un effort de prospection supérieur à celui proposé par la méthode standard est souhaitable, voire nécessaire. Il s'agit en particulier des secteurs recolonisés récemment, en phase de recolonisation ou susceptibles de l'être dans un futur proche (secteurs en marge de l'aire de répartition actuelle, couloirs de recolonisation), des isolats de population ainsi que des secteurs où la présence de l'espèce est incertaine ou sporadique.</p>							
Objectif de l'action	<p>Augmenter les chances de détecter la présence de l'espèce dans les secteurs où elle est rare.</p> <p>Obtenir une image plus fine de la répartition de l'espèce dans certains secteurs.</p>							
Description	<p>Réaliser dans certains secteurs, des inventaires de la présence de la Loutre selon une version modifiée du protocole utilisé pour l'inventaire à l'échelle nationale afin d'intensifier l'effort de prospection.</p>							
Mise en œuvre 2011 en PACA	<p>► Validation du rendu commun par mailles 10x10 km Lambert 93 correspondant à la carte nationale SFEPM, et majoritairement utilisation <i>a minima</i> du protocole préconisé par le Groupe Loutre de l'UICN : prospection de quatre points choisis au sein de, plus 600 m de rives à partir du point, avec passage au moins 1 fois/4 ans. (voir annexe 1 pour la méthode détaillée).</p> <p>► Répartition des prospections de terrain (mailles 10x10 km L93) entre les différents acteurs.</p> <p>► Réalisation des prospections de terrain telles que définies dans la coordination.</p> <p>► Centralisation des résultats et cartographie de la présence/absence de la Loutre par maille 10x10 km L93.</p> <p>→ <i>figure n°2 : carte de localisation des cours d'eau concernés par la présence connue de la loutre</i></p>							
Liens avec d'autres actions	1, 3, 27 à 31							
Secteurs Concernés,	Vaucluse, Bouches-du-Rhône							
Acteurs	J.N. Héron, M. Georgeault, C. Dupasquier, C. Marinosci, P. Rigaux, A. Olivier, D. Tatin, L. Quelin, G. Blanc, G. Landru, R. Mathevet							
Partenaires	LPO PACA, CEN PACA, TDV,							
Références	REUTHER <i>et al.</i> 2000, REUTHER <i>et al.</i> 2005							



Plan national d'actions en faveur de la loutre.

Cours d'eau concernés par la présence de la loutre en 2010-2011

Version document : 14 Décembre 2011



Légende :

-  Cours d'eau concernés par la présence connue de la loutre (2010-2011)
-  Limites de départements



Figure n°2 : carte de localisation des cours d'eau concernés par la présence de la loutre en PACA en 2011

Action n°3	Etudier la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre d'Europe en milieu marin en France					Priorité		
						1	2	3
Objectif spécifique	Objectif I : Améliorer les connaissances sur la Loutre, sur sa répartition et sur les possibilités de recolonisation et mettre au point des outils d'étude performants et standardisés							
Domaine	Etude							
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
Contexte	Alors que les populations de loutres côtières du Portugal, de Norvège et des Iles Britanniques (Iles Shetland en particulier) sont bien connues, l'utilisation du milieu marin par la Loutre en France a été très peu étudiée. Pourtant, l'espèce a été observée en mer, notamment en Bretagne.							
Objectif de l'action	Mieux connaître la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre en milieu côtier et insulaire.							
Description	Mettre en place des études sur la Loutre en milieu côtier en France.							
Mise en œuvre 2011 en PACA	<p>► Application du protocole de prospection aux zones côtières (cf. action 1).</p> <p>► Centralisation des résultats et cartographie de la présence/absence de la Loutre par maille 10x10 km L93.</p> <p>→ <i>figure n°1 : carte des prospections par maille</i></p>							
Liens avec d'autres actions	2, 4, 27 à 31							
Secteurs concernés	Camargue (Bouches-du-Rhône)							
Acteurs	A. Olivier							
Partenaires	TDV							
Références	KRUUK (2006), REUTHER <i>et al.</i> 2000, REUTHER <i>et al.</i> 2005							

Action n°4	Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique					Priorité		
						1	2	3
Objectif spécifique	Objectif I : Améliorer les connaissances sur la Loutre, sur sa répartition et sur les possibilités de recolonisation et mettre au point des outils d'étude performants et standardisés							
Domaine	Etude							
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
Contexte	Suite aux progrès réalisés en matière d'identification génétique à partir des fèces de loutres (épreintes), cette technique est de plus en plus utilisée dans le cadre de suivis de populations dans différents pays d'Europe. L'utilisation de cette méthode permet d'avoir des informations notamment sur la densité de population, la dynamique des populations et l'utilisation de l'espace et des ressources. Les analyses génétiques faites à partir de cadavres, permettent également d'obtenir des informations intéressantes, notamment sur l'origine des individus.							
Mise en œuvre 2011 en PACA	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Etude en cours en région Rhône-Alpes ▶ Rattachement de la région PACA à l'étude Rhône-Alpes ▶ Validation d'un protocole de récolte des épreintes en région PACA ▶ Répartition des récoltes entre observateurs ▶ Récolte et conservation centralisée des épreintes 							
Liens avec d'autres actions	3, 5, 26, 27 à 31							
Secteurs concernées	Vaucluse							
Acteurs	L. Jacob, J.N. Héron, J. Bouché, G. Landru, C. Dupasquier							
Partenaires	CORA FS, CEN PACA, LPO PACA							
Références	JANSSENS (2006)							

Action n°6	Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe par secteur géographique						Priorité		
	1	2	3						
Objectif spécifique	Objectif I : Améliorer les connaissances sur la Loutre, sur sa répartition et sur les possibilités de recolonisation et mettre au point des outils d'étude performants et standardisés								
Domaine	Etude								
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Contexte	<p>Si dans certaines régions le potentiel d'accueil de la Loutre est bien connu, ce n'est pas le cas partout. Il est nécessaire d'identifier les secteurs favorables à la Loutre et ceux qui le sont moins. Les résultats d'une telle étude pourront notamment servir de base pour déterminer des corridors écologiques.</p> <p>Une étude des potentiels d'accueil de la Loutre a été effectuée à l'échelle européenne (Projet OHNE, REUTHER & KREKEMEYER 2004). Ce type d'étude pourrait être réalisé à l'échelle de la France de manière affinée.</p>								
Objectif de l'action	Obtenir une représentation cartographique du potentiel d'accueil de la Loutre par secteur géographique.								
Description	Réaliser un diagnostic environnemental par secteur géographique en se basant sur un certain nombre de critères déterminants pour la Loutre.								
Mise en œuvre 2011 en PACA	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Cartographie de l'ensemble des obstacles à la recolonisation (pré-typologie des ouvrages hydrauliques) ▶ Réalisation d'une étude-type sur le bassin versant du Verdon : « Georgeault M. (2011). Répartition des mammifères semi-aquatiques dans le bassin versant du Verdon (04, 83). Faune-PACA publication n°8 » 								
Liens avec d'autres actions	14, 16, 17, 27 à 31								
Secteurs concernés	Région								
Acteurs	LPO PACA								
Partenaires	EDF								
Références	REUTHER & KREKEMEYER 2004								

Action n°9	Déterminer les facteurs influençant la prédation par la Loutre d'Europe dans les piscicultures					Priorité		
						1	2	3
Objectif spécifique	Objectif II : Trouver des solutions aux problèmes de cohabitation entre la Loutre et les activités humaines							
Domaine	Etude							
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
Contexte	<p>Alors que la Loutre provoque d'importants dégâts dans certaines fermes piscicoles, sa présence est signalée aux abords de piscicultures sans que des prélèvements soient constatés.</p> <p>Des études réalisées dans différents pays européens ont montré que l'efficacité de différents systèmes de protection et en quelque sorte la « motivation » des loutres pouvait beaucoup varier d'un site à un autre.</p> <p>Une corrélation entre l'importance des prélèvements de poissons d'élevage et la disponibilité en ressources alimentaires dans le milieu naturel a déjà été observée.</p>							
Objectif de l'action	Comprendre pourquoi la Loutre provoque d'importants dégâts dans certaines piscicultures et pas dans d'autres, au sein de la zone où l'espèce est commune.							
Description	<p>Mettre en place des études sur les facteurs influençant la prédation par la Loutre, notamment sur la corrélation entre les dégâts constatés et les ressources alimentaires disponibles dans le milieu.</p> <p>Evaluer également l'efficacité des clôtures déjà mises en place (obligatoires dans les piscicultures en bassins indépendamment de la présence de la Loutre).</p>							
Mise en œuvre 2011 en PACA	<p>► Recensement, typologie et cartographie des piscicultures de la région</p> <p>► Information des piscicultures sur le retour de la loutre et le PNA</p> <p>► Mise en place d'une veille sur la prédation (pas encore de cas constaté)</p> <p>→ <i>figure n°3 : carte de localisation des piscicultures</i></p>							
Liens avec d'autres actions	8, 10, 23, 24, 25, 27 à 31							
Secteur concernés	Région							
Acteurs	LPO PACA							
Partenaires	Piscicultures							
Références	Cf. J1 & J2							



Plan national d'action pour la loutre

Localisation des principales piscicultures en région PACA

Version document : 21 Octobre 2011



Figure n°3 : carte de localisation des piscicultures en région PACA

C. Actions « Protection »

Action n°11	Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques					Priorité		
	1	2	3					
Objectif spécifique	Objectif III : Améliorer l'état de conservation de la Loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique							
Domaine	Protection							
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
Contexte	La conservation et la restauration des écosystèmes aquatiques (principalement de la ressource trophique) est indispensable à l'amélioration de l'état de conservation de la Loutre. Des mesures allant dans ce sens sont prévues par les politiques publiques, cependant il existe trop d'incohérences dans ces politiques et la prise en compte de la Loutre et de son habitat dans leurs outils n'est pas systématique.							
Objectif de l'action	Prise en compte systématique et adaptée de la Loutre et des écosystèmes aquatiques dans les politiques publiques, pour améliorer leur état de conservation.							
Description	<p>Evaluer les outils existants, en assurer la cohérence et les renforcer le cas échéant.</p> <p>Décrire leur possible utilisation opérationnelle pour la conservation de la Loutre et de son habitat (SAGE, Contrats de rivière, SCOT, PLU...).</p> <p>Les mesures prises doivent permettre une meilleure protection de la Loutre et une amélioration de l'état de conservation général des milieux aquatiques (qualité de l'eau, état des berges, disponibilité en ressources alimentaires...).</p>							
Mise en œuvre 2011 en PACA	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Courrier de présentation du PNA Loutre de la DREAL aux préfets ▶ Courrier de présentation du PNA Loutre aux communes concernées par la présence de la loutre ou la recolonisation prochaine, pour prise en compte évaluation environnement dans le cadre de la révision des Plans locaux d'Urbanisme (n=50 courriers) ▶ Prise en compte de la loutre dans la participation à l'élaboration du SAGE du Calavon (84) ▶ Mise en exergue et porté à connaissance dans les COPIL N2000 Aygues (DDT, Syndicats, élus), Ouvèze (DDT, Syndicats, élus), Rhône-aval, Calavon (DDT, PNRL, Syndicats, élus) ▶ Mise en exergue et porté à connaissance pour le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (84, 26), et dans cadre du Plan Rhône 							
Liens autres actions	13, 14, 15, 25, 27 à 31							
Sct. concernés	Région							
Acteurs	DREAL PACA, CEN PACA, LPO PACA							
Partenaires	Communes, DDT, SMBVL, CG84							

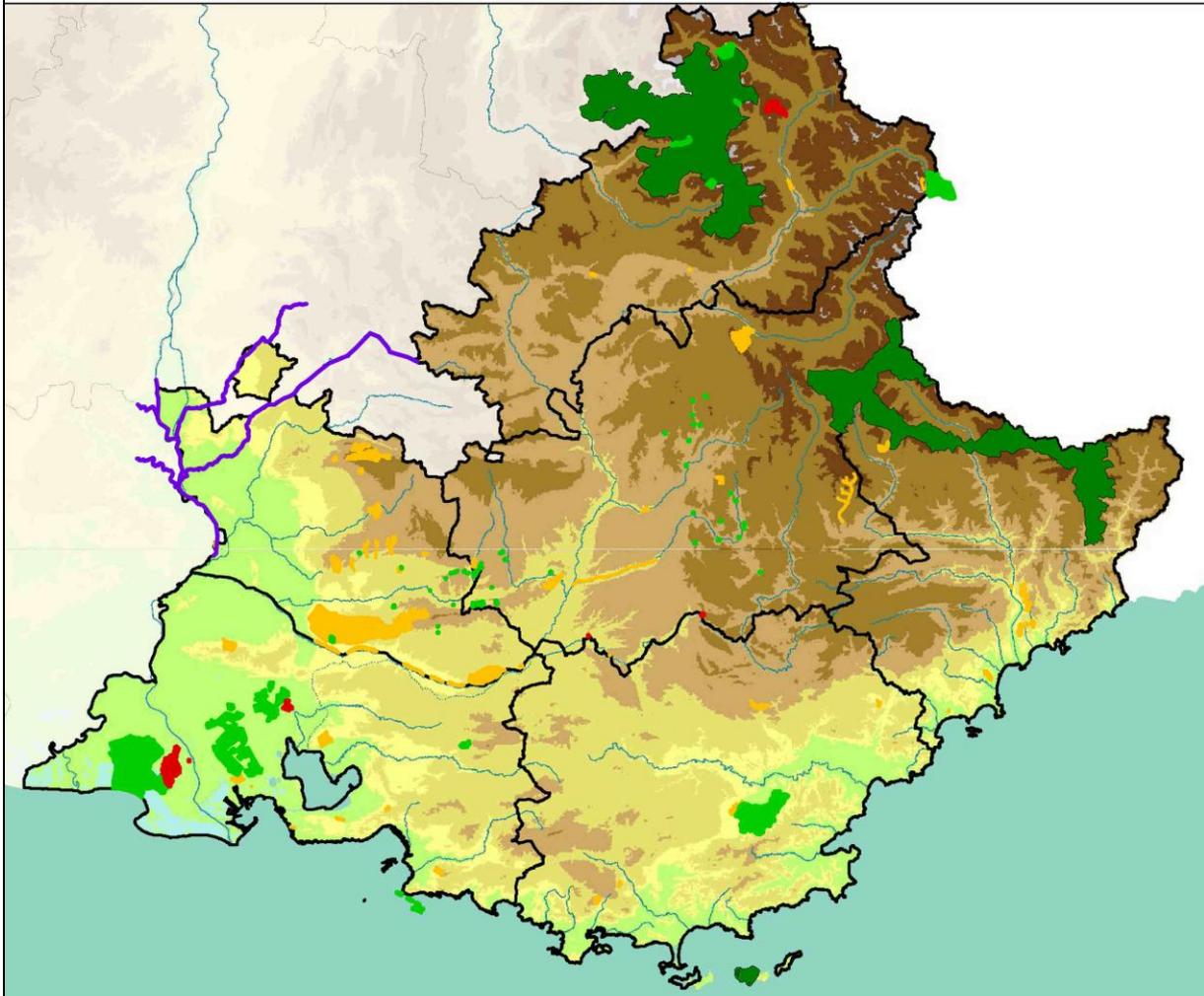
Action n°12	Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la Loutre d'Europe et améliorer son efficacité					Priorité		
						1	2	3
Objectif spécifique	Objectif III : Améliorer l'état de conservation de la Loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique							
Domaine	Protection							
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
Contexte	<p>Le classement d'un plus grand nombre de sites accueillant la Loutre ou susceptibles de l'accueillir, en zone protégée serait favorable au maintien et à l'expansion des populations.</p> <p>Il peut s'agir, par exemple, de zones de petite taille offrant à la Loutre des gîtes potentiels pour le repos diurne ou étant bénéfiques aux espèces dont la Loutre se nourrit (arrêté empêchant l'arrachage de ronciers, protection d'une mare pour les amphibiens...).</p> <p>Pour l'instant, les sites Natura 2000 sur la liste desquels la Loutre est inscrite sont surtout situés dans le Massif central et le long de la façade atlantique et il y a très peu de sites dans les zones de colonisation récentes. Par ailleurs, la prise en compte de la Loutre dans les documents d'objectifs est très hétérogène et celle-ci ne fait pas systématiquement l'objet d'actions.</p>							
Objectif de l'action	Obtenir une meilleure prise en compte de la Loutre dans les sites protégés où elle est présente et augmenter le nombre de sites protégés ou gérés pour elle.							
Description	<p>Vérifier et le cas échéant améliorer la prise en compte de la Loutre dans les sites protégés ou gérés où elle est présente ou potentiellement présente.</p> <p>Elaborer une liste des sites protégés et à protéger pour la Loutre.</p> <p>Créer de nouveaux sites protégés ou gérés pour la Loutre.</p>							
Mise en œuvre 2011 en PACA	<p>► Recensement des sites protégés où la Loutre est présente</p> <p>► Elaboration du zonage Loutre/mammifères semi-aquatiques pour la SCAP</p> <p>→ <i>figure n°4 : carte de présence globale de la loutre et localisation des aires protégées</i></p>							
Liens avec d'autres actions	14, 20, 27 à 31							
Secteurs concernés	Région							
Acteurs	LPO PACA, CEN PACA							
Partenaires	DREAL PACA							



Plan national d'actions en faveur de la loutre.

Présence de la loutre et principales aires de protection

Version document : 5 Décembre 2011



Légende :

-  Zone de présence de la loutre
-  Parcs Naturels Nationaux
-  Réserves Naturelles Nationales
-  Réserves Naturelles Régionales
-  Arrêtés de protection de biotopes



Figure n°4 : carte de présence de la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et localisation des aires protégées en région PACA

Action n°13	Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence						Priorité		
							1	2	3
Objectif spécifique	Objectif III : Améliorer l'état de conservation de la Loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique								
Domaine	Protection								
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Contexte	<p>Actuellement la prise en compte de la Loutre dans les études d'impact et d'incidence est très hétérogène, voire inexistante.</p> <p>L'application des outils réglementaires déjà existants, comme l'arrêté ministériel de protection des mammifères du 23 avril 2007, ou la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'évaluation des incidences Natura 2000 (loi n° 2008-757 du 1^{er} août 2008), doit permettre une meilleure prise en compte de la Loutre.</p> <p>Le Groupe Loutre de l'Union Internationale de Conservation de la Nature a récemment rédigé un document sur la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact, qui sera traduit en plusieurs langues et remis à la Commission Européenne.</p>								
Objectif de l'action	Améliorer et systématiser la prise en compte de la Loutre dans les études d'impact et d'incidence, lorsque le projet se situe en zone humide ou à proximité d'un cours d'eau, sur la zone où l'espèce est présente et sur la zone qu'elle est susceptible de recoloniser.								
Description	Elaborer et diffuser des outils permettant d'améliorer et de systématiser la prise en compte de la Loutre dans les études d'impact.								
Mise en œuvre 2011 en PACA	<p>► Cartographie des sites Natura 2000 concernés par la présence de la loutre ou la recolonisation possible</p> <p>► Prise en compte de la loutre dans l'élaboration du Document d'objectifs Natura 200 Rhône aval (prestation LPO PACA, rédaction Docob : bureau d'étude MRM)</p> <p>► Appui à l'intégration de la problématique Loutre/mammifères aquatiques dans le Docob Durance (en cours de rédaction par le SMAVD)</p> <p>→ figure n°5 : carte de localisation des périmètres Natura 2000 et prise en compte de la loutre</p>								
Liens avec d'autres actions	11, 15, 16, 17, 25, 27 à 31								
Secteurs concernés	Région								
Pilote de l'action	LPO PACA, MRM, PNR Camargue								
Partenaires	SMAVD, CEN PACA								



Plan national d'action pour la loutre

Analyse de la place de la loutre dans les DOCOB

Version document : 27 Octobre 2011



Légende:

-  Zone natura 2000 dont les DOCOB ont été étudiés
-  Zone Natura 2000 dont les DOCOB sitent la loutre
-  Zones Natura 2000 dont les DOCOB sitent des préconisations concernant la loutre

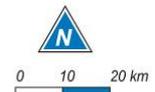


Figure n°5 : carte de localisation des zones Natura 2000 et prise en compte de la loutre dans les documents d'objectifs en région PACA

Action n°14	Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe						Priorité		
							1	2	3
Objectif spécifique	Objectif III : Améliorer l'état de conservation de la Loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique								
Domaine	Protection								
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Contexte	La mise en place de corridors écologiques pour la Loutre permettrait une recolonisation plus rapide de certains secteurs ainsi que la jonction entre les populations principales et les populations isolées, avant que celles-ci ne disparaissent en raison de leur isolement.								
Objectif de l'action	Rétablir la connectivité entre les milieux favorables à la Loutre et permettre la jonction des populations isolées.								
Description	Définir des corridors écologiques le long desquels la continuité écologique sera rétablie en priorité. Réaliser des aménagements destinés à rendre les milieux plus accueillants pour la Loutre, à réduire la mortalité et renforcer la réglementation en faveur de l'espèce et de ses habitats le long de corridors définis.								
Mise en œuvre 2011 en PACA	► Prise en compte de la loutre dans la consultation pour l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique								
Liens avec d'autres actions	6, 11, 12, 15, 16, 17, 25, 27 à 31								
Secteurs concernés	Région								
Acteurs	LPO PACA								
Partenaires	Région PACA, DREAL PACA								
Références	REUTHER & KREKEMEYER (2004)								

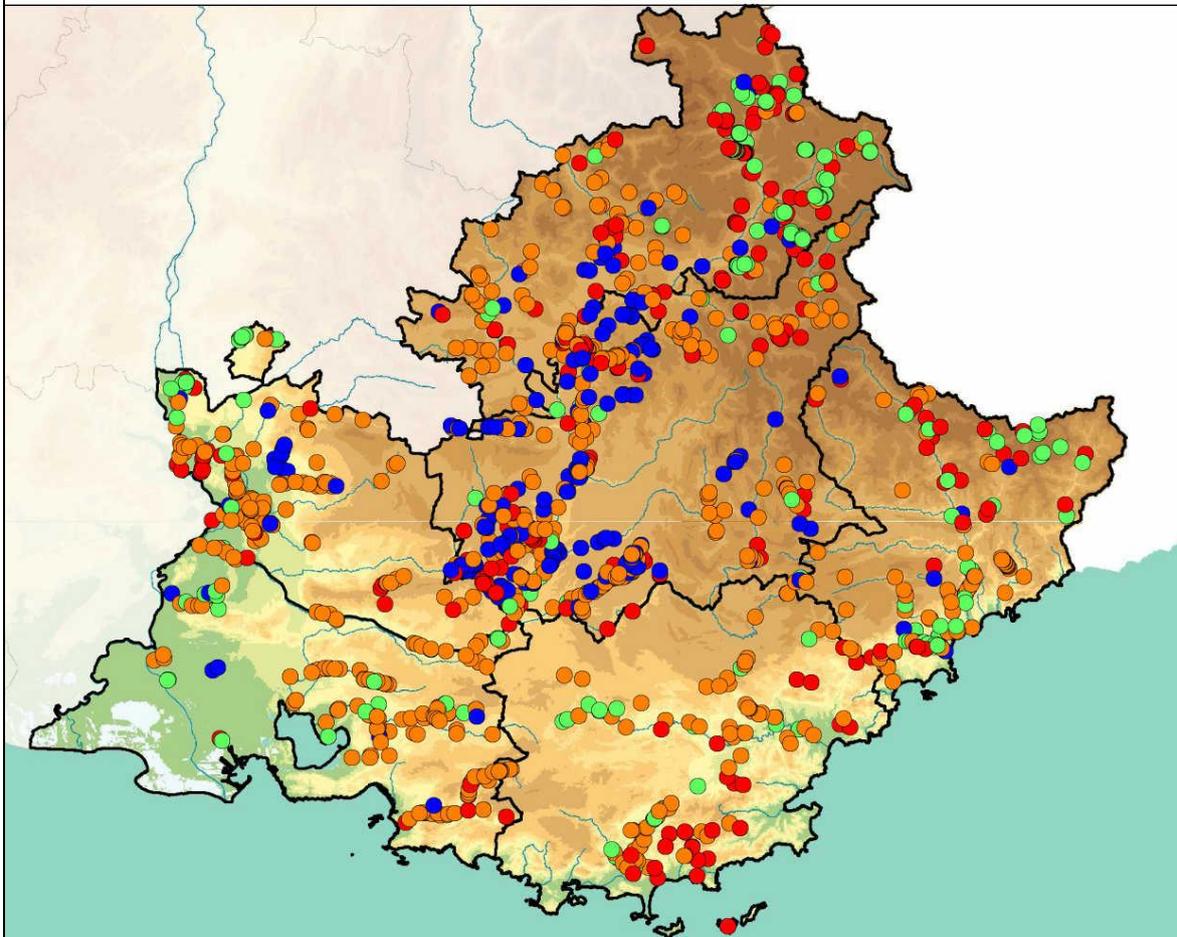
Action n°16	Faciliter le franchissement de barrages						Priorité		
	1			2			3		
Objectif spécifique	Objectif III : Améliorer l'état de conservation de la Loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique								
Domaine	Protection								
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Contexte	Même si certains barrages sont facilement franchissables, d'autres sont construits entre deux parois rocheuses abruptes que la Loutre ne peut généralement pas escalader pour contourner l'obstacle.								
Objectif de l'action	Faciliter la circulation de la Loutre le long de cours d'eau sur lesquels des barrages difficilement franchissables sont construits.								
Description	Mettre en place des aménagements permettant le passage de la Loutre de part et d'autre des ouvrages qui posent problème à la libre circulation de l'espèce, quelle que soit la taille.								
Mise en œuvre 2011 en PACA	<p>► Pré-cartographie des ouvrages existant sur le réseau hydrographique</p> <p>► Rencontres EDF Mission eau environnement (P. Gérente, C. Dorval) pour présentation du PNA et examen des possibilités de réalisation de passages à loutre sur les barrages hydro-électrique de la région. Rencontre EDF France pour présentation problématique loutre.</p> <p>► Rencontres Compagnie Nationale du Rhône</p> <p>► Concertation locale pour tentative d'intégration d'un projet de passage à loutre sur le barrage de l'Escale (Château-Arnoux, 04) dans le contexte de l'élaboration d'un projet écotouristique sur le lac de retenue, concertation sans réussite : Communauté de commune Moyenne Durance (Ch. Gaubert), EDF (G. Duvochel), Syndicat mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (H. Pignoly).</p> <p>► Mise en exergue et porté à connaissance dans le cadre de la Révision du classement des cours d'eau & effacement d'ouvrages (CG84)</p> <p>→ <i>figure n°6 : carte de localisation des principaux obstacles à l'écoulement</i></p>								
Liens autres actions	13, 14, 17, 25, 27 à 31								
Secteurs concernés	Région								
Acteur	LPO PACA, CEN PACA								
Partenaires	EDF, CNR, syndicats de rivières, communes, communautés de communes, CG84								
Références	BOUCHARDY (2001)								



Plan national d'actions en faveur de la loutre.

Principaux obstacles à l'écoulement des eaux.
Faciliter le franchissement des barrages pour la loutre

Version document : 24 Novembre 2011



Légende :

- Barrages
- Seuils
- Dignes, Epis, Grilles, Ponts
- Autres obstacles



Source : DREAL PACA

Figure n°6 : carte de localisation des principaux obstacles à l'écoulement sur le réseau hydrographique en région PACA (typologies à préciser)

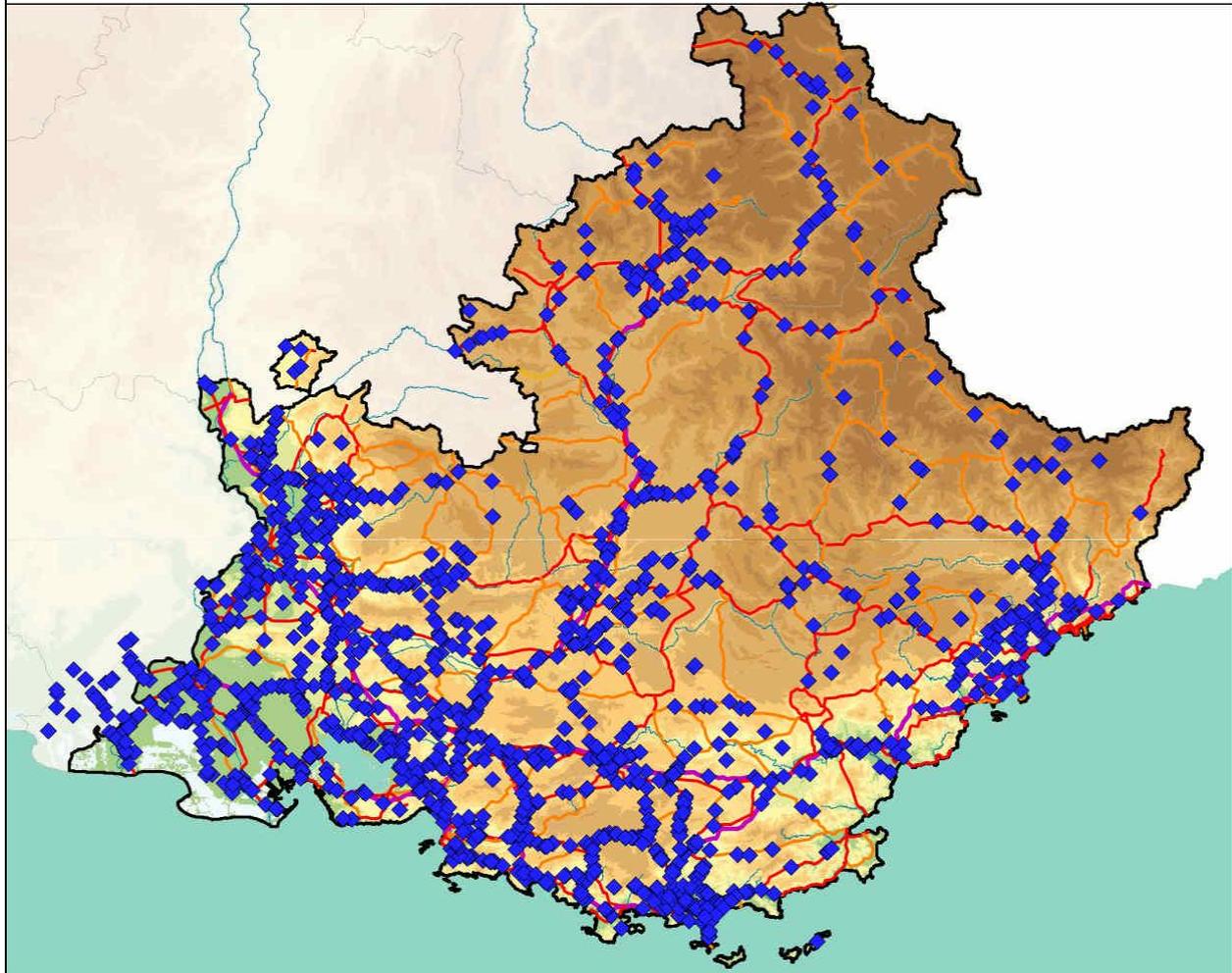
Action n°17	Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules						Priorité		
							1	2	3
Objectif spécifique	Objectif III : Améliorer l'état de conservation de la Loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique								
Domaine	Protection								
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Contexte	Lors de ruptures de connexion du réseau hydrographique, la Loutre franchit la chaussée (par exemple, la Loutre tend à passer sous les ponts non pas dans l'eau en nageant, mais le long des berges en marchant et lorsque celles-ci sont inexistantes ou submergées, l'animal choisit alors de passer au dessus du pont). La mort accidentelle par collision avec des véhicules est l'un des principaux facteurs de mortalité de la Loutre et peut menacer sérieusement le bon état de conservation des populations et leur expansion.								
Objectif de l'action	Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules.								
Description	Mettre en place des mesures destinées à réduire le nombre de loutres victimes de collisions avec des véhicules.								
Mise en œuvre 2011 en PACA	<p>► Mise en place d'un réseau d'observateurs pour une veille sur la mortalité routière des mammifères</p> <p>► Mise en place d'une base de données mortalité routière des mammifères sur www.faune-paca.org (1700 données de mammifères morts par collision routière, pas de cas constaté de mortalité de loutre au 01/12/11)</p> <p>► Rédaction d'une étude pour la DREAL : « Impacts routiers sur la faune sauvage en région Provence-Alpes-Côte d'Azur »</p> <p>► Rencontre des gestionnaires routiers (Escota, CG 84, CG 13)</p> <p>→ figure n°7 : carte de localisation des données de mammifères sauvages morts par collision routière</p> <p>→ figure n°8 : carte de localisation des intersections entre réseau hydrographique et voies routières dans l'ouest Vaucluse</p>								
Liens avec d'autres actions	6, 13, 14, 16, 27 à 31								
Secteurs concernés	Région								
Acteurs	LPO PACA, DREAL PACA								
Partenaires	Conseils généraux, Escota, DIR méditerranée								
Références	BOUCHARDY (2001), SETRA (2005), plaquette du GMB « Aménager des passages à Loutres » http://www.gmb.asso.fr/publications.html , cf. H3a								



Plan national d'actions en faveur de la loutre.

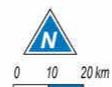
Localisation des mammifères retrouvés morts par collisions routières, données Faune PACA
Actions 17: «Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules.»

Version document : 29 Novembre 2011



Légende :

- ◆ Données de mammifères retrouvés morts par collisions routières (Faune PACA)
- Autoroutes
- Routes Nationales
- Routes départementales



Source : Faune PACA

Figure n°7 : carte de localisation des données de mammifères sauvages trouvés morts par collision routière en région PACA (données issues de www.faune-paca.org)

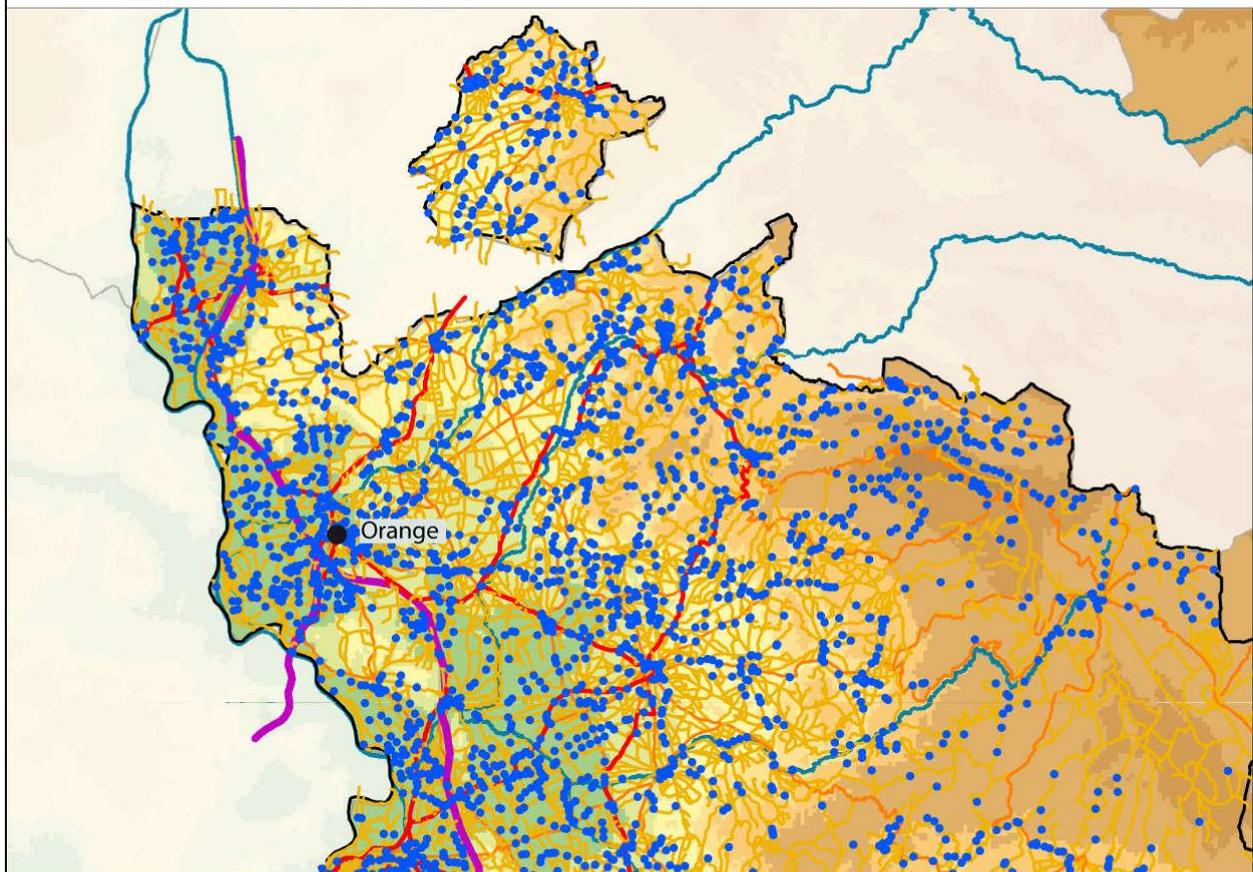


Plan national d'actions en faveur de la loutre.

Zone d'intersection entre réseaux hydrographique et voies routières

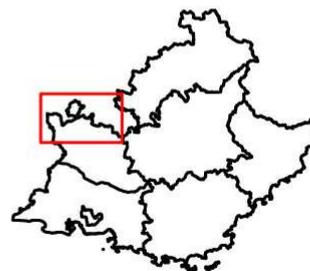
Réduction de la mortalité due aux collisions, et facilitation de franchissement des barrages

Version document : 24 Novembre 2011



Légende :

- Zone d'intersection entre réseau hydrographique et voie routière.
- Réseau autoroutier
- Routes nationales
- Routes départementales
- Réseau secondaire



Localisation de la zone cartographiée



Source : DREAL PACA

Figure n°8 : carte de localisation des intersections entre le réseau routier et le réseau hydrographique dans le nord du département du Vaucluse

Action n°19	Eviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse						Priorité		
							1	2	3
Objectif spécifique	Objectif III : Améliorer l'état de conservation de la Loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique								
Domaine	Protection								
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Contexte	<p>Dans certains cas, il existe des risques de mortalité accidentelle de loutres ou de dérangement préjudiciable lors d'actions de piégeage, de déterrage ou de chasse avec des chiens.</p> <p>Les terriers de ragondins sont visités ou utilisés par la Loutre. Peu de personnes sont conscientes que la Loutre peut utiliser très discrètement des terriers de renards ou cohabiter avec des blaireaux. Diverses espèces (renard, blaireau, ragondin, vison, loutre...) utilisent souvent les mêmes coulées.</p>								
Objectif de l'action	Réduire ces risques de mortalité ou de dérangements involontaires, liés à l'ignorance de la présence de l'espèce, en particulier sur les fronts de recolonisation.								
Description	<p>Développer les relations entre les spécialistes de la Loutre et les réseaux de piégeurs, chasseurs et de services de protection des cultures.</p> <p>Développer les partenariats entre ces acteurs.</p> <p>Mettre en place des actions communes d'information, de protection ou de restauration des habitats à Loutre.</p>								
Mise en œuvre 2011 en PACA	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Information de toutes les associations de piégeurs agréés et des fédérations de chasse concernant le retour de la loutre et le PNA ▶ Information des gestionnaires réalisant des captures en milieu aquatique ▶ Diffusion de la brochure de présentation du PNA auprès de ces acteurs 								
Liens avec d'autres actions	25, 27 à 31								
Secteurs concernés	Région								
Acteurs	LPO PACA								
Partenaires	Fédérations départementales de la chasse, Associations de piégeurs agréés, ONCFS,								

D. Actions « Communication »

Action n°22	Veiller à une bonne cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités de loisirs						Priorité		
	1	2	3						
Objectif spécifique	Objectif IV : Informer, former et sensibiliser les gestionnaires, les usagers des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole ainsi que le grand public								
Domaine	Communication								
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Contexte	Les sports aquatiques et en général les activités de loisir liées aux milieux aquatiques ou pratiquées à proximité des milieux aquatiques peuvent avoir un impact sur le milieu (berges endommagées, augmentation de la turbidité de l'eau, impact sur la faune et la flore, pollution). Ces activités peuvent être une source de dérangement pour la Loutre.								
Objectif de l'action	Permettre une meilleure cohabitation entre la Loutre et les activités de loisir.								
Description	Encourager les responsables des activités de loisir liées aux milieux aquatiques à davantage prendre en compte les besoins de la Loutre (tenir compte de l'impact sur les poissons et autres proies de la Loutre, dérangement, risque d'attaques par des chiens...)								
Mise en œuvre 2011 en PACA	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Information et sensibilisation des acteurs des activités de loisir liées aux milieux aquatiques, diffusion de la brochure de présentation du PNA ▶ Recensement des associations de Pêche (AAPPMA et amicales de pêche) ▶ Information et sensibilisation des acteurs des activités de pêche de loisir (AAPPMA, Amicales de Pêche), diffusion de la brochure de présentation du PNA (n=200 courriers) 								
Liens avec d'autres actions	25, 27 à 31								
Secteurs concernées	Vaucluse								
Acteurs	LPO PACA								
Partenaires	Fédérations de pêche, ONEMA, AAPPMA, associations de pêche, PNR, structures de loisir								

Action n°25	Informier et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole					Priorité		
						1	2	3
Objectif spécifique	Objectif IV : Informer, former et sensibiliser les gestionnaires, les usagers des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole ainsi que le grand public							
Domaine	Communication							
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
Contexte	La non ou la mauvaise prise en compte de la Loutre d'Europe, voire sa destruction est souvent le fait d'un manque d'information et de sensibilisation des gestionnaires et utilisateurs des cours d'eau.							
Objectif de l'action	Informier et sensibiliser les gestionnaires et utilisateurs des cours d'eau sur l'espèce et ses besoins, mais aussi sur la réglementation en vigueur, afin de limiter leur impact sur la Loutre et d'encourager les comportements favorables à l'espèce.							
Description	<p>Informier les publics concernés sur l'existence de la Loutre, ses besoins, les menaces qui pèsent sur elle, les mesures à respecter pour favoriser sa conservation, la réglementation en vigueur et les personnes et documents ressources pouvant leur apporter des informations supplémentaires.</p> <p>Cette action vise un public varié, il convient donc de la décliner en fonction de la cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les collectivités en charge de contrats de rivière et des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), syndicats de rivières... - les élus locaux en rapport avec leurs missions locales (épuration de l'eau ...), - les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre d'aménagements hydrauliques, - les responsables et les salariés des centrales hydroélectriques, - les agriculteurs, - les forestiers, - les pêcheurs, - les pisciculteurs, - l'ensemble des personnes utilisant le milieu aquatique pour des activités de loisirs, notamment les pratiquants et moniteurs de sports aquatiques. 							
Mise en œuvre 2011 en PACA	<p>► Recensement des gestionnaires des milieux aquatiques (syndicats de rivière...)</p> <p>► Recensement des gestionnaires d'ouvrages d'aménagements hydrauliques</p> <p>► Information de ces acteurs sur le retour de la loutre et le PNA</p>							
Liens avec d'autres actions	11, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 22, 23, 24, 27 à 31							
Secteurs concernés	Région							
Acteur	CEN PACA, LPO PACA							
Partenaires	ONEMA, EDF, gestionnaires privés, syndicats de rivières, associations syndicales autorisées (Syndicats intercommunaux, PNR)							

Action n°26	Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres					Priorité		
						1	2	3
Objectif spécifique	Objectif IV : Informer, former et sensibiliser les gestionnaires, les usagers des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole ainsi que le grand public							
Domaine	Communication							
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
Contexte	L'organisation de la collecte des loutres trouvées mortes et leur valorisation est un problème récurrent depuis de nombreuses années. Peu de personnes disposent des autorisations requises pour le transport et la détention des cadavres. Les cas de loutres trouvées mortes ne sont pas systématiquement répertoriés et il n'y a aucune centralisation de l'information. De nombreux cadavres ne sont pas collectés ou s'ils le sont, ne sont pas toujours conservés par manque de place et/ou car aucune utilisation de ces spécimens n'est prévue. L'information ne circule pas ou mal entre les structures qui stockent les cadavres et celles qui en ont l'utilité (recherche scientifique, taxidermie...).							
Objectif de l'action	Structurer et coordonner un réseau pour la collecte et la valorisation des loutres trouvées mortes.							
Description	Mettre en place les mesures destinées à faciliter et à mieux organiser la collecte et le stockage des loutres trouvées mortes, ainsi que la collecte, la centralisation et la mise à disposition de l'information relative aux cas de mortalité. Rédiger un protocole d'autopsie et de conditionnement des prélèvements. Mettre en place les mesures nécessaires à la création d'une banque nationale de prélèvements de Loutre découlant de ce réseau de collecte, à la circulation de l'information et la mise en place de coopérations entre les organismes stockant les cadavres et ceux souhaitant les exploiter.							
Mise en œuvre 2011 en PACA	► Concertation pour l'étude d'un protocole de récolte (réunion Groupe Loutre SFEPM, réunion de coordination inter-régionale PACA/Languedoc-Roussillon/Rhône-Alpes)							
Liens avec d'autres actions	4, 7, 27 à 31							
Secteurs concernés	Région							
Acteurs	ONCFS, LPO PACA, CEN PACA, TDV, ALEPE, CORA FS, réseau d'observateurs individuels							
Partenaires	Gestionnaires routiers, Fédération des chasseurs, associations de piégeurs							

Action n°27	Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires					Priorité		
						1	2	3
Objectif spécifique	Objectif V : Coordonner les actions et favoriser la coopération pour l'étude et la conservation de la Loutre, via la centralisation des données et la mise en réseau des acteurs et des partenaires							
Domaine	Communication							
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
Contexte	<p>Il apparaît indispensable que les partenaires potentiels du plan d'action et les gestionnaires soient informés au mieux sur la biologie de la Loutre d'Europe, le contexte et le contenu du plan.</p> <p>Un certain nombre d'organismes proposent des formations à la recherche d'indices de présence, mais celles-ci restent relativement peu nombreuses, très localisées et souvent réservées à certaines catégories professionnelles.</p>							
Objectif de l'action	<p>Informier au mieux l'ensemble des partenaires concernés par la mise en œuvre du plan sur les actions à mettre en place, la biologie de la Loutre et les problématiques liées à la conservation de l'espèce.</p> <p>Etoffer le réseau de personnes de terrain compétentes pour participer aux inventaires sur la Loutre.</p> <p>Fédérer les partenaires du plan.</p>							
Mise en œuvre 2011 en PACA	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réalisation de deux formations de terrain mammifères aquatiques destinée aux réseaux de bénévoles (Alpes de Haute-Provence et Hautes-Alpes, janvier 2011) ▶ Réalisation de deux formations de terrain mammifères aquatiques destinée aux professionnels de l'environnement et aux naturalistes bénévoles (Vaucluse, septembre 2011) ▶ Réalisation d'un cycle de 4 conférences en région sur les mammifères présentant le retour de la loutre ▶ Réunion (mars 2011) et formation de terrain pour les adhérents du CEN PACA (Vaucluse) 							
Liens avec d'autres actions	Toutes les actions							
Régions concernées	Région							
Acteurs	LPO PACA, CEN PACA							
Partenaires	Réseau d'observateurs, professionnels de l'environnement							

Action n°29	Renforcer les coordinations régionales et nationales						Priorité		
							1	2	3
Objectif spécifique	Objectif V : Coordonner les actions et favoriser la coopération pour l'étude et la conservation de la Loutre, via la centralisation des données et la mise en réseau des acteurs et des partenaires								
Domaine	Communication								
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Contexte	Le Groupe Loutre de la SFEPM existe depuis une vingtaine d'années et organise régulièrement des réunions d'information et de concertation. Un colloque national sur la Loutre a été organisé en 2004 et des informations sont régulièrement diffusées par le biais du bulletin de liaison et du site internet de la SFEPM. Des coordinations régionales ou transrégionales existent dans quelques régions mais pas partout et l'information circule souvent mal entre les personnes/structures locales travaillant sur la Loutre. La consolidation et la meilleure organisation de ce réseau est nécessaire. Il paraît indispensable de faire circuler au mieux l'information et de favoriser les coopérations au sein de ce réseau et également entre les membres de ce réseau et les autres partenaires du plan d'actions.								
Objectif de l'action	Favoriser la circulation de l'information et les coopérations entre les personnes travaillant sur la Loutre en France.								
Description	Consolider et mieux structurer le réseau de naturalistes travaillant sur la Loutre, favoriser les échanges entre les membres de ce réseau ainsi qu'entre l'ensemble des partenaires du plan d'actions.								
Mise en œuvre 2011 en PACA	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réunion Groupe Loutre SFEPM (Bourges, 17-18 septembre 2011) ▶ Réunion de coordination interrégionale Languedoc-Roussillon/PACA/Rhône-Alpes (Valence, 3 novembre 2011) 								
Liens avec d'autres actions	Toutes les actions								
Secteur concerné	Ensemble du pays								
Acteurs	LPO PACA, CORA FS, ALEPE, TDV, observateurs individuels								
Partenaires									

IV. Perspectives 2012

Il est prévu en 2012 de continuer la coordination du PNA Loutre en PACA et la mise en œuvre des fiches-actions engagées en 2011. En particulier, il importe de développer et de renforcer le réseau de partenaires et d'acteurs du PNA : gestionnaires et acteurs de l'environnement (milieux naturels, piégeurs, hydroélectrique...), gestionnaires des infrastructures de transport, aménageurs, collectivités. Il est prévu de développer en 2012 les actions des trois grands volets définis dans le PNA.

A. Actions « Etude » prévues pour 2012

Fiche-action 1 « Actualiser la carte de répartition française de la Loutre d'Europe »

- ▶ Coordonner les prospections de terrain, suivre l'installation de la loutre dans les secteurs récemment colonisés, prospector les secteurs où la présence de la loutre est supposée.

Fiche-action 2 « Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation »

- ▶ Coordonner les prospections sur le front de recolonisation, continuer le suivi sur le front de recolonisation.

Fiche-action 3 « Etudier la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre d'Europe en milieu marin en France »

- ▶ Coordonner et réaliser les prospections sur les fleuves côtiers et en Camargue.

Fiche-action 4 « Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique »

- ▶ Développer le partenariat interrégional avec l'étude en cours en Rhône-Alpes, continuer et coordonner la récolte d'échantillons en PACA.

Fiche-action 6 « Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe par secteur géographique »

- ▶ Réaliser une étude des obstacles à la recolonisation et des points sensibles de franchissement sur le Rhône et le bassin versant de la Durance.

Fiche-action 9 « Déterminer les facteurs influençant la prédation par la Loutre d'Europe dans les piscicultures »

- ▶ Mettre en place des formations sur la loutre pour les pisciculteurs, continuer la veille sur les piscicultures et l'information auprès des pisciculteurs.

B. Actions « Protection » prévues pour 2012

Fiche-action 11 « Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques »

- ▶ Mise en place d'un suivi des documents d'aménagements des communes concernées par la présence actuelle ou prochaine de la loutre pour prise en compte de l'espèce en particulier dans l'évaluation environnementale des PLU en révision ou élaboration.

Fiche-action 13 « Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou

d'incidence »

► Mettre en place un outil de diffusion de l'information sur la répartition régionale de loutre à destination des bureaux d'études et des collectivités

Fiche-action 14 « Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe »

► Développer le partenariat avec les gestionnaires de barrage pour mettre en place des ouvrages de franchissement pour restituer, faciliter et sécuriser la continuité de circulation pour la loutre sur le Rhône et la Durance (en lien avec l'action 16).

Fiche-action 16 « Faciliter le franchissement de barrages »

► Développer le partenariat avec les gestionnaires de barrages, mettre en place une étude diagnostic des barrages existants, mettre en place des ouvrages de franchissement pour faciliter la recolonisation de la loutre et éviter la mortalité lors des franchissements (en lien avec l'action 14).

Fiche-action 17 « Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules »

► Continuer et développer le suivi de la mortalité routière et la veille sur la mortalité de la loutre (réseau de naturalistes, gestionnaires du réseau routier), mettre en place des formations sur la loutre, réaliser une étude diagnostic sur les ponts-barrages, mettre en place des ouvrages de franchissement sur des sites stratégiques (cf. action 16).

Fiche-action 19 « Eviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse »

► Mettre en place des formations sur la loutre pour les piégeurs et les chasseurs.

C. Actions « Communication » prévues pour 2012

Fiche-action 22 « Veiller à une bonne cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités de loisirs »

► Mettre en place des formations à destination des acteurs des activités de loisirs liées aux milieux aquatiques.

Fiche-action 25 « Informer et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole »

► Mettre en place des formations à destination des gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole.

Fiche-action 26 « Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres »

► Renforcer le réseau de collecte, informer les gestionnaires de réseau routier, les naturalistes, les gestionnaires, le public sur le réseau de collecte.

Fiche-action 27 « Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires »

► Réaliser des formations pour les partenaires du PNA et les gestionnaires : formation en salle et sur le terrain concernant la connaissance et le suivi de la loutre, et concernant la conservation de l'espèce.

Fiche-action 29 « Renforcer les coordinations régionales et nationales »

► Développer la coordination avec les régions Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon : comités de pilotages interrégionaux, coordination des suivis de terrain en limites régionales, standardisation des méthodes, mutualisation des relevés pour l'étude génétique en cours, mutualisation des formations.

Bibliographie

- BOUCHARDY C. (2001). La loutre d'Europe, histoire d'une sauvegarde. Catiche Productions/Libris, 32 p.
- BOUCHE J. (2008). Loutre d'Europe *Lutra lutra* en Rhône-Alpes : point sur les observations en 2008 et contribution à l'actualisation de sa répartition en 2003-2007. Le Bièvre 22 : 5-15.
- CASSOUDEBAT L., MARTIN S., MOLINIER A., TESSIER M. & BERTRAND A. (2005). Statut et conservation de la Loutre (*Lutra lutra*) en région Midi-Pyrénées. Arvicola 17 : 9-16.
- DEFOS DU RAU P., CANO S., DOUKHAN G., GOMES R., GONZALEZ E. & LACOUT P. (2005). Contribution à l'actualisation des connaissances sur la répartition de la Loutre d'Europe en région Midi-Pyrénées. In : La Conservation de la Loutre, JACQUES H., LEBLANC F. & MOUTOU F. (eds.), actes du XXVII^{ème} Colloque Francophone de Mammalogie de la SFEPM, Limoges, 2004, Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères/Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, pp 63-70.
- DE THIERSANT M.P. & DELIRY C. (2008). Liste Rouge résumée des Vertébrés Terrestres de la région Rhône-Alpes. CORA Faune Sauvage, 22 p.
- DOHOGNE R. & LEBLANC F. (2005). Actualisation de la répartition de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) en Limousin. Rapport du Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, 80 p.
- JANSSENS X. (2006). Monitoring and predicting elusive species colonisation : application to the otter in the Cévennes National Park (France). Thèse de Doctorat, Université catholique de Louvain, 245 p.
- JANSSENS X., KERMABON J. DE, DEFOURNY P. & BARET P.V. (2005). Distribution de la Loutre dans les Cévennes : Méthode pour une prédiction d'occurrence par modélisation en cas d'absence de traces. In : La Conservation de la Loutre, JACQUES H., LEBLANC F. & MOUTOU F. (eds.), actes du XXVII^{ème} Colloque Francophone de Mammalogie de la SFEPM, Limoges, 2004, Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères/Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, pp 29-34.
- KRUUK H. (2006). Otters: ecology, behaviour and conservation. Oxford University Press, New-York, 265 p.
- KUHN R. (2009). Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), 2010-2015. Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères/Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer.
- MATHEVET R. (1996). Statut de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* en France méditerranéenne et plus particulièrement en Camargue. Faune de Provence (C.E.E.P.) 17 : 49-55.
- MATHEVET R., OLIVIER A. & LUCCHESI J-L. (2005). La Loutre d'Europe dans le Grand Delta du Rhône : historique et perspectives. In : La Conservation de la Loutre, JACQUES H., LEBLANC F. & MOUTOU F. (eds.), actes du XXVII^{ème} Colloque Francophone de Mammalogie de la SFEPM, Limoges, 2004, Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères/Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, pp 47-54.
- MATHEVET R., POITEVIN F., OLIVIER A. (2009). Le retour attendu de la loutre dans les zones

humides du littoral méditerranéen. Zones humides infos 64-65 : 10.

OLIVIER A., PICHARD A., FILLEUX M., ARNAUD A., CONTOURNET P., WILLM L., ORTOLA N. & GAUTHIER-CLERC M. (2008). Inventaires écologiques concernant des espèces de vertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats » liés à l'élaboration du DOCOB NATURA 2000 de la SIC FR 9301592 « Camargue ». Rapport Centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes, Tour du Valat, 63 p.

POITEVIN F., MATHEVET R. & OLIVIER A. (2007). Languedoc-Roussillon et PACA. Comptendu de la réunion du Groupe Loutre de la SFEPM du 8 décembre 2007.

POTEVIN F., OLIVIER A., BAYLE P., SCHER O. (2010). Mammifères de Camargue. Regards du vivant-Parc Naturel Régional de Camargue.

REUTHER C. & KREKEMEYER A. (2004). On the Way Towards an Otter Habitat Network Europe (OHNE). Method and Results of an Assessment on the European and the German Level. Habitat 15, 308 p.

ROSOUX R. & BELLEFROID M.N. DE (2006). Le retour de la loutre en France. Symbiose 16 : 60-62.

ROSOUX R. & GREEN J. (2004). La loutre. Ed. Belin, Paris, 96 p.

SETRA (2005). Aménagements et mesures pour la petite faune. Guide technique. Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, 264 p.

Annexes

Annexe 1 : Protocole de prospection à l'échelle nationale

Ce protocole correspond à la méthode d'inventaire standard du Groupe Loure de l'UICN avec remplacement du réseau UTM par le réseau Lambert 93 spécifique à la France. L'utilisation du réseau Lambert 93 permet d'éviter les problèmes de mailles non carrées au niveau des zones de compensations.

Ce protocole se décline de la manière suivante :

- choix de 4 points de prospection au sein de mailles 10x10 km du réseau Lambert 93 (L93 10x10 km), répartis de la façon la plus homogène possible (un point dans chaque quart lorsque c'est faisable). Ces points seront choisis de préférence sur des cours d'eau, sinon des étangs, lacs ou mares. Les sites choisis seront de préférence des ponts, sinon des confluences. Il faudra veiller à choisir des points relativement faciles d'accès et faciles à identifier même pour des personnes n'étant pas équipées d'un GPS. Les points seront choisis en dehors des agglomérations pour éviter les problèmes d'accès à des propriétés privées,
- prospection de 600 m de rives à partir du point, d'un seul côté. La portion de rive prospectée devra être répertoriée et devra être la même à chaque passage (rive droite ou gauche, vers l'amont ou l'aval),
- les indices de présence recherchés sont les épreintes et les empreintes de pas,
- la maille est notée positive dès qu'un indice de présence est découvert. Il n'y a donc pas de nécessité de prospecter systématiquement l'ensemble de la maille, sauf si l'on souhaite davantage de données et éventuellement une représentation plus fine des résultats,
- si les 4 points sont prospectés (+ 600 m de rives à chaque fois) sans qu'aucun indice de présence soit découvert, la maille est notée négative,
- les prospections devront se faire en dehors de la période estivale (juin à août).

Les données aléatoires (cadavres, indices trouvés par hasard...) seront également relevées et permettront de compléter la carte ultérieurement. Il pourra être intéressant de réaliser une carte tenant compte uniquement des résultats obtenus par la méthode standard et de la comparer avec une carte représentant l'ensemble des données obtenues (méthode standard, données aléatoires et données obtenues par d'autres méthodes de prospection).

Les données obtenues selon cette méthode seront représentées par maille L93 10x10 km positives ou négatives. Il est à noter que ces données peuvent également être restituées selon d'autres modes de représentation, à savoir mailles plus larges, points au lieu des mailles, représentation exacte des points prospectés, marquage d'une portion donnée du cours d'eau de part et d'autre du point.

Annexe 2 : Compte-rendu de la réunion de coordination interrégionale du 3/11/11

Réunion de coordination interrégionale du PNA Loutre Languedoc-Roussillon/Provence-Alpes-Côte d'Azur/Rhône-Alpes le 3 novembre 2011 à Valence (Drôme)

Présents : Fabien Sané (ALEPE), Mathilde Brunel (ALEPE), Sébastien Teyssier (LPO Loire), Jacques Bouché (CORAFS), Rachel Kuhn (SFEPM), Anthony Olivier (RNR Tour du Valat), Robin Rolland (DREAL PACA), Benjamin Kabouche (LPO PACA), Pierre Rigaux (LPO PACA).

Excusés : Véronique Le Bret (CORAFS), David Tatin (CEN PACA), Julie Delauge (CEN PACA), Françoise Poitevin (CEFE CNRS), Hélène Jacques (SFEPM), Raphaël Mathevet (CEFE CNRS), Jean-Noël Héron, Lionel Jacob, Olivier Peyre.

• Etat d'avancement du PNA en Provence-Alpes-Côte d'Azur (Benjamin Kabouche, Pierre Rigaux, LPO PACA, animateur du PNA en PACA)

Le retour de la loutre en région PACA est récent (présence avérée en 2009) et sa présence actuelle connue est encore limitée à une partie du département du Vaucluse. L'essentiel des actions du PNA mises en œuvre à l'échelle de la région ont donc pour but d'anticiper et de préparer le retour de l'espèce. 18 fiches-actions du PNA sont concernées par la mise en œuvre en région en 2011. En plus des actions concernant le suivi de la répartition et les formations, les actions mises en œuvre concernent principalement les points suivants :

le franchissement des barrages (rencontres EDF) ; la sensibilisation des acteurs de la pêche, du piégeage, de la chasse, des loisirs liés aux milieux aquatiques ; le recensement, la sensibilisation et le suivi des piscicultures ; la sensibilisation des gestionnaires ; la veille sur la mortalité routière ; la consolidation du réseau de sites protégés (intégration de la loutre dans le SCAP) ; l'amélioration de la prise en compte de la loutre dans les études d'incidence et les documents d'objectif Natura 2000 en cours de rédaction (Rhône aval, Durance).

Par ailleurs la subvention de la DREAL PACA en 2011 pour le PNA Loutre concerne aussi le suivi de deux autres espèces à l'échelle régionale : le campagnol amphibie et le castor d'Eurasie. Un premier état des lieux sur la répartition et l'état de conservation du campagnol amphibie à l'échelle régionale a été réalisé par d'importantes prospections de terrain, et de la même manière la répartition du castor a été précisée dans des secteurs stratégiques de la région.

• Etat d'avancement du PNA en région Rhône-Alpes (Sébastien Teyssier, LPO Loire, animateur du PNA en Rhône-Alpes)

En plus des actions concernant le suivi de la répartition de la loutre et des formations, les actions mises en œuvre concernent principalement la sensibilisation dans les départements de l'Ardèche, Loire et Drôme. En particulier dans la plaine du Forez où le retour de la loutre est très récent et où existe un important réseau d'étangs et de piscicultures extensives, les pisciculteurs et les pêcheurs ont été sensibilisés. L'accueil paraît plutôt favorable de la part de ces acteurs qui manifestent néanmoins une certaine inquiétude sur la possibilité de prédation par la loutre et les réponses à apporter. Aucune prédation n'a encore été constatée.

Autres actions principales mises en œuvre en Rhône-Alpes : intégration de la loutre dans le SCAP (cartographie en cours), cartographie des obstacles à la recolonisation ou des obstacles pouvant entraîner un risque de mortalité par franchissement, tentative en cours d'intégration de nouvelles actions concernant la loutre dans les Documents d'Objectif Natura 2000 déjà rédigés. Enfin un cahier technique sur la loutre a été créé par la LPO Loire : il présente la biologie de l'espèce, des risques liés au piégeage et des mesures de conservation.

• Etat d'avancement du PNA en région Languedoc-Roussillon (Fabien Sané, ALEPE, animateur du PNA en Languedoc-Roussillon)

La coordination des actions régionales est assurée par Meridionalis (Union des associations naturalistes du L-R) en collaboration avec la Tour du Valat, le CEFE-CNRS et la fédération Aude-Claire. La répartition de la loutre en région concerne actuellement la Lozère (tout le département) et une frange des 4 autres départements (Gard, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales). Il y a eu deux comités techniques régionaux en 2011 (juillet et septembre) rassemblant les structures liées aux milieux aquatiques. Un Comité de pilotage de lancement du PNA est prévu début décembre à la DREAL de Montpellier, auquel sera invité une soixantaine de structures potentiellement concernées par l'espèce et/ou les milieux aquatiques (associations, PN, TDV, CEFE-CNRS, fédérations de pêche départementales, syndicats de rivières, ONEMA, ONCFS, etc.).

Les actions du PNA prévues en région concernent le suivi de l'espèce (état des connaissances actuelles puis prospections complémentaires pendant l'hiver 2011/2012), la formation et la structuration d'un réseau de bénévoles. Aucun obstacle à la recolonisation en Languedoc-Roussillon n'a encore été signalé. Seulement un point noir connu à ce jour (Font-Romeu). Aucun problème signalé à ce jour dans des piscicultures.

• Production du bilan 2011 (Rachel Kuhn, SFEPM, animatrice nationale du PNA, Robin Rolland, DREAL PACA)

Un bilan national sera rédigé à partir d'un tableau de synthèse des actions mises en œuvre dans les différentes régions. Ce tableau comprenant des indicateurs (voir PNA page 92) est transmis par les DREAL concernées et doit être rempli par les animateurs régionaux avant d'être retourné aux DREAL et à Rachel Kuhn pour le 15 novembre.

• Suivi de la répartition de la loutre (actions 1 et 2 du PNA) (Pierre Rigaux/Anthony Olivier/Sébastien Teyssier/Jacques Bouché/Fabien Sané)

En PACA : à l'issue de la réunion régionale du 7/2/11, le choix d'intégrer les prospections dans le maillage 10x10 km L93 tel que défini dans le PNA avait été validé, et les mailles avaient été réparties entre les différents acteurs volontaires (LPO PACA, CEN PACA, Jean-Noël Héron, Anthony Olivier, Raphaël Mathevet). Ces mailles ont été prospectées (où le seront avant fin 2011 pour quelques-unes d'entre elles) et les résultats par mailles ont été transmises au coordinateur (LPO PACA).

La répartition générale de la loutre dans la région ne paraît pas avoir sensiblement évolué depuis 2010 : seul est concerné l'ouest du département du Vaucluse avec la vallée du Rhône et des affluents en amont d'Avignon. Les prospections dans les différents secteurs de présence possible, historique récente ou soupçonnée dans l'ensemble de la région (y compris la Camargue) n'ont pas permis de mettre en évidence d'autres noyaux de population.

La répartition des mailles entre différents observateurs reste la même pour 2012, à l'exception d'une partie des mailles prospectées par Raphaël Mathevet en 2011 qui pourront être redistribuées en 2012 du fait du départ à l'étranger de Raphaël. Cette redistribution pourra être faite entre les différentes structures gestionnaires de milieux pour ce qui concerne la Camargue (coordination LPO PACA), et au CoGard pour ce qui concerne les mailles situées dans le Gard (coordination Fabien Sané). De plus la répartition entre observateurs de certaines mailles en limite Vaucluse/Drôme pourra être précisée par la LPO PACA après concertation de Jean-Jacques Pérard, coordinateur des prospections pour la Drôme.

En Rhône-Alpes : un historique de la recolonisation est présenté par Jacques Bouché. La recolonisation progresse constamment à partir des différents noyaux de populations présents dans la région. Un coordinateur existe pour chaque département, et le suivi est assuré et synthétisé par mailles au niveau régional.

En Languedoc-Roussillon : la répartition de l'espèce sera précisée par les prospections qui vont commencer dès le début de l'année 2012. L'utilisation du protocole UICN par maille 10x10 km L93 avec 4 transects par mailles, ainsi que proposé dans le PNA, n'est pas validée pour la région, mais les résultats pourront être restitués dans le maillage proposé dans le PNA.

• Suivi génétique (action 4) (Jacques Bouché, Sébastien Teyssier)

Une étude est en cours en Rhône-Alpes depuis 2010, avec pour objectif de mieux comprendre l'évolution de la répartition de la loutre. L'étude est basée sur l'identification et le suivi d'individus à partir de l'ADN contenu dans les épreintes récoltées sur le terrain par un réseau d'observateurs. L'analyse génétique est faite par Gwenaël Jacob. L'analyse génétique est financée par des fonds privés.

Les premiers résultats-tests sur quelques échantillons ont permis de valider le mode de récolte : épreintes récoltées dans des tubes spécialisés contenant du silicagel (protocole complet disponible sur le site internet du CORAFS). Une cinquantaine d'échantillon déjà prélevés pourront être analysés avant fin 2011. A l'issue des résultats, la répartition et le calendrier des prochaines récoltes de terrain seront définies.

Une partie des échantillons déjà prélevés l'ont été en région PACA par Jean-Noël Héron et Lionel Jacob. Le financement de leur analyse pourra être pris en charge par la LPO PACA dans le cadre du PNA (proposition de Benjamin Kabouche).

• Collecte des cadavres (action 26) (Rachel Kuhn)

Un groupe de travail national a été créé, regroupant la SFPEM, l'ONCFS, le MNHN, le MEDDTL, la DREAL du Limousin, l'Ecole Vétérinaire de Lyon, l'ANSES, le Groupe Mammalogique Breton, le Parc naturel interrégional du Marais Poitevin, Pascal Fournier (vétérinaire spécialisé), et Charles Lemarchand (universitaire spécialisé). Une première réunion a eu lieu en mai 2011. A l'issue de cette réunion, il a été décidé de distinguer deux types de cadavres de loutre :

- les cadavres issus de la mortalité routière : un protocole simplifié d'analyse a été retenu, et un prélèvement d'un morceau d'oreille doit être fait pour l'étude génétique.
- les autres cadavres : une autopsie plus fine est retenue, à réaliser par des spécialistes selon des modalités et des objectifs qui restent à préciser.

Les réseaux de collecte et de transport s'organisent dans différentes régions. Le protocole national de récolte est en cours de rédaction et sera proposé en début 2012 par Rachel Kuhn.

En régions PACA et Rhône-Alpes (Benjamin Kabouche/Sébastien Teyssier) : le choix de faire appel au réseau SAGIR déjà en place est retenu pour la récolte et le transport des cadavres éventuels.

En région Languedoc-Roussillon (Fabien Sané) : une convention a été signée avec les fédérations départementales de chasse qui disposent de 5 personnes capacitaires pour la récolte et le transport des cadavres.

• **Formations de terrain (action 27) (Jacques Bouché/Sébastien Teyssier/Pierre Rigaux/Benjamin Kabouche)**

En Languedoc-Roussillon (Fabien Sané) : des formations de terrain sont programmées pour décembre 2011. Les prospections de terrain pourront ensuite commencer.

En Rhône-Alpes (Jacques Bouché) : des formations de 2 jours sont régulièrement organisées depuis 2007 en Ardèche : en salle avec présentation de la biologie de l'espèce et conservation, et sur le terrain avec prospection sur 2 ½ journées. Ces formations ont permis de former en tout 57 bénévoles et 16 professionnels. Les formations seront reconduites en 2012.

En PACA (Pierre Rigaux/Benjamin Kabouche) : 5 formations de terrain sur les mammifères semi-aquatiques au sens large ont été réalisées en 2011, mais la situation de la loutre dans la région encore rare et instable rend encore difficile la réalisation de formations de terrain avec découverte certaine d'indices de présence de loutre. 3 personnes de la LPO PACA ont suivi en 2010 en formation du CORAFS en Ardèche. On propose de réaliser en 2012 une formation commune interrégionale en Ardèche.

• **Relevé de décisions**

Bilans régionaux 2011 à retourner aux DREAL et à Rachel Kuhn.

Réunion PNA Loutre en Camargue à programmer fin 2011/début 2012 pour synergie entre les gestionnaires concernés de Languedoc-Roussillon et PACA.

Réunions régionales du PNA programmées ou à programmer dans chacune des 3 régions. Comité de pilotage Languedoc-Roussillon programmé pour fin novembre 2011. Comité de pilotage PACA à programmer pour début 2012 (LPO PACA).

Formation de terrain Languedoc-Roussillon/PACA à organiser pour 2012 en Ardèche (LPO PACA/CORAFS).

Proposition par Benjamin Kabouche d'organiser un atelier/table ronde sur la loutre lors du prochain colloque francophone de mammalogie de la SFEPM qui sera organisé par la LPO PACA en octobre 2012 à Arles et qui aura pour thème les mammifères aquatiques marins et continentaux.

Annexe 3 : Convention fournisseur de donnée SILENE DREAL-LPO PACA

CONVENTION FOURNISSEUR DE DONNEES SILENE

DREAL - LPO PACA

Convention entre

La Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, 16, rue A. Zattara, 13332 Marseille cedex 3, agissant en tant que coordonnateur régional du Système d'Information Nature et Paysage (SINP), représentée par son directeur, M. Laurent ROY,

Et

La Ligue pour la Protection des Oiseaux, délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO PACA) (ci-après désignée par « fournisseur de données »), association déclarée loi 1901, 6, avenue Jean Jaurès, 83 400 Hyères les Palmiers, représentée par M. Alain Moussu, président.

Préambule

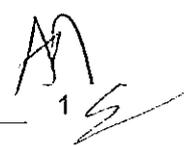
SILENE¹ est le portail d'accès aux données naturalistes publiques en Provence-Alpes-Côte d'Azur. En facilitant l'accès à l'information, SILENE a pour objectif la gestion et la protection du patrimoine naturel régional. C'est un outil public et collectif au service de la prise en compte de la biodiversité, financé et piloté de façon partenariale. Les fournisseurs et utilisateurs approuvent un document commun de référence : la charte SILENE qui précise, notamment dans son article 3 les règles liées à la donnée.

Toutes les données naturalistes collectées grâce à des financements publics ont vocation à être intégrées dans SILENE. Elles seront gérées par les administrateurs de données mandatés par la DREAL, en application des règles de fonctionnement de SILENE (charte SILENE).

Les administrateurs de données sont :

- le Conservatoire Botanique National Méditerranéen pour la flore méditerranéenne
- le Conservatoire Botanique National Alpin pour la flore alpine
- le Conservatoire-Etude des Ecosystèmes de Provence-Alpes du sud pour la faune

¹ Système d'Information et de Localisation des Espèces Natives et Envahissantes, accessible par www.silene.eu



Article 1 – Objet de la Convention

Cette convention organise la mise à disposition de données naturalistes et leur valorisation dans SILENE. Elle sous-entend l'acceptation, par le fournisseur de données, des textes de référence de SILENE et du SINP :

- la charte SILENE et notamment son article 3 concernant les données
- le protocole national du SINP.

Les données naturalistes qui peuvent être intégrées dans SILENE concernent les espèces de flore ou de faune. Une information espèce contient plusieurs champs renseignés précisément :

- les quatre champs obligatoires : le **Taxon**, l'**Observateur(s)**, la **Date**, la **Localisation** (commune + coordonnées et/ou lieu-dit)
- les autres champs complémentaires éventuels : Effectifs, Phénologie, Milieu, Commentaires,...

Ces données peuvent être complétées par des photos, des cartographies d'habitats, etc.. qui feront à terme l'objet d'une valorisation via SILENE.

Article 2 – Données mises à disposition par le fournisseur

• Le fournisseur de données permet la mise à disposition des données naturalistes acquises dans le cadre du programme suivant : *Plan National d'Action Loutre – Campagnol amphibie - Castor- Année 2011* :

- Données de loutre, campagnol amphibie et castor acquises en 2011 en région PACA par les salariés et stagiaires de la LPO PACA dans le cadre du programme « PNA Loutre – Campagnol amphibie – Castor » bénéficiant d'une subvention de la DREAL PACA
- Données de loutre, campagnol amphibie et castor acquises en 2011 en région PACA par les bénévoles de la LPO PACA dans le cadre du programme « PNA Loutre – Campagnol amphibie – Castor », sous réserve d'acceptation et/ou de conditions particulières imposées par les auteurs (propriétaires) de ces données
- Données de loutre, campagnol amphibie et castor acquises en 2011 en région PACA par les autres contributeurs associés au programme « PNA Loutre – Campagnol amphibie – Castor » bénéficiant d'une subvention de la DREAL PACA.
- Ces données se présentent sous la forme de fichiers « excel » présentant les champs suivants : le taxon, l'observateur(s), la date, la localisation (commune, lieu-dit et/ou coordonnées au maximum de précision de la donnée initiale), la source, et les remarques éventuelles.

Ces données seront transmises, au plus tard au 31/12/2011, par :

- Envoi des fichiers « excel » à la DREAL qui les remettra aux administrateurs de données de SILENE Faune

Pour faciliter l'intégration des données dans SILENE, la présentation des quatre champs obligatoires devra respecter le format standard figurant en annexe.

Pour la transmission de données détaillées, un format complété est proposé (fichier EXCEL), en téléchargement sur le site de la DREAL et sur le SILENE.

Le fournisseur de données s'engage à :

- Fournir des données brutes dont il aura la propriété.
- Permettre l'utilisation de ses données par SILENE dans le respect de la charte SILENE notamment son article 3 sur les règles liées à la donnée.
- Garantir la propriété intellectuelle et la libre diffusion de toute donnée dont il n'est pas le propriétaire, en vue de son intégration dans SILENE (hors données acquises par des bénévoles ayant demandé une restriction de diffusion).

Article 3 – Validation scientifique de la donnée

Le fournisseur de données garantit la validité scientifique des données visées par la présente convention.

Article 4 – Mention de la donnée

- Le fournisseur précisera lors de la transmission le nom d'observateur associé à chaque donnée.
- La LPO PACA, fournisseur de donnée, sera identifié comme « source ».
- L'auteur de donnée (l'observateur) sera identifié par son nom et reste propriétaire de la donnée.
- Concernant les données acquises par des observateurs salariés ou stagiaires dans le cadre du programme « PNA Loutre – Campagnol amphibie – Castor » bénéficiant d'une subvention de la DREAL PACA, le propriétaire de donnée sera identifié par le nom de l'observateur associé à la mention « LPO PACA ».
- Le champ « source » citant le fournisseur de données (soit la LPO PACA) ne sera pas dissocié des quatre champs obligatoires (taxon, date, observateur, localisation) dans l'utilisation et/ou la diffusion ultérieure éventuelle des données.

Article 5 – Administration de la donnée

L'intégration et la gestion des données sont assurées par les administrateurs de données respectivement compétents et mandatés par la DREAL, en application des règles de fonctionnement de SILENE.

Ils s'assurent de leur validation scientifique.

L'administrateur de données peut refuser d'intégrer dans SILENE des informations dont la validation n'aura pas été possible. Dans ce cas, il en informera le fournisseur de données et la DREAL.

Article 6 – Durée, modification ou résiliation de la convention

La convention est établie pour la durée du programme décrit dans l'article 2.

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, pourra faire l'objet d'un avenant.

En cas de non respect des clauses, la résiliation de la convention en cours par l'un des signataires doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception en expliquant les motifs. Elle prendra effet 30 jours après la date de notification.

Le retrait du fournisseur de données ne peut donner lieu au retrait des données antérieurement mises à disposition de SILENE.

Article 7 – Litiges

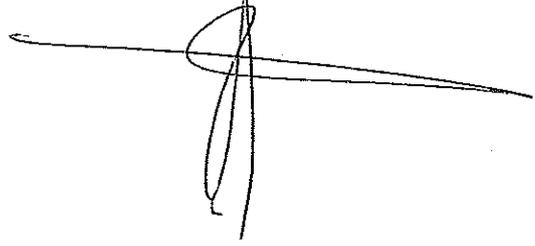
Les deux parties conviennent de régler leurs différends à l'amiable. Dans l'impossibilité de la faire, le tribunal administratif de Marseille est compétent.

Fait à Marseille en deux exemplaires, le

18 MAI 2011

Le fournisseur de données

LPO PACA, Alain Moussu, président



Le DREAL

Le Directeur Régional adjoint de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement

Laurent NEYER